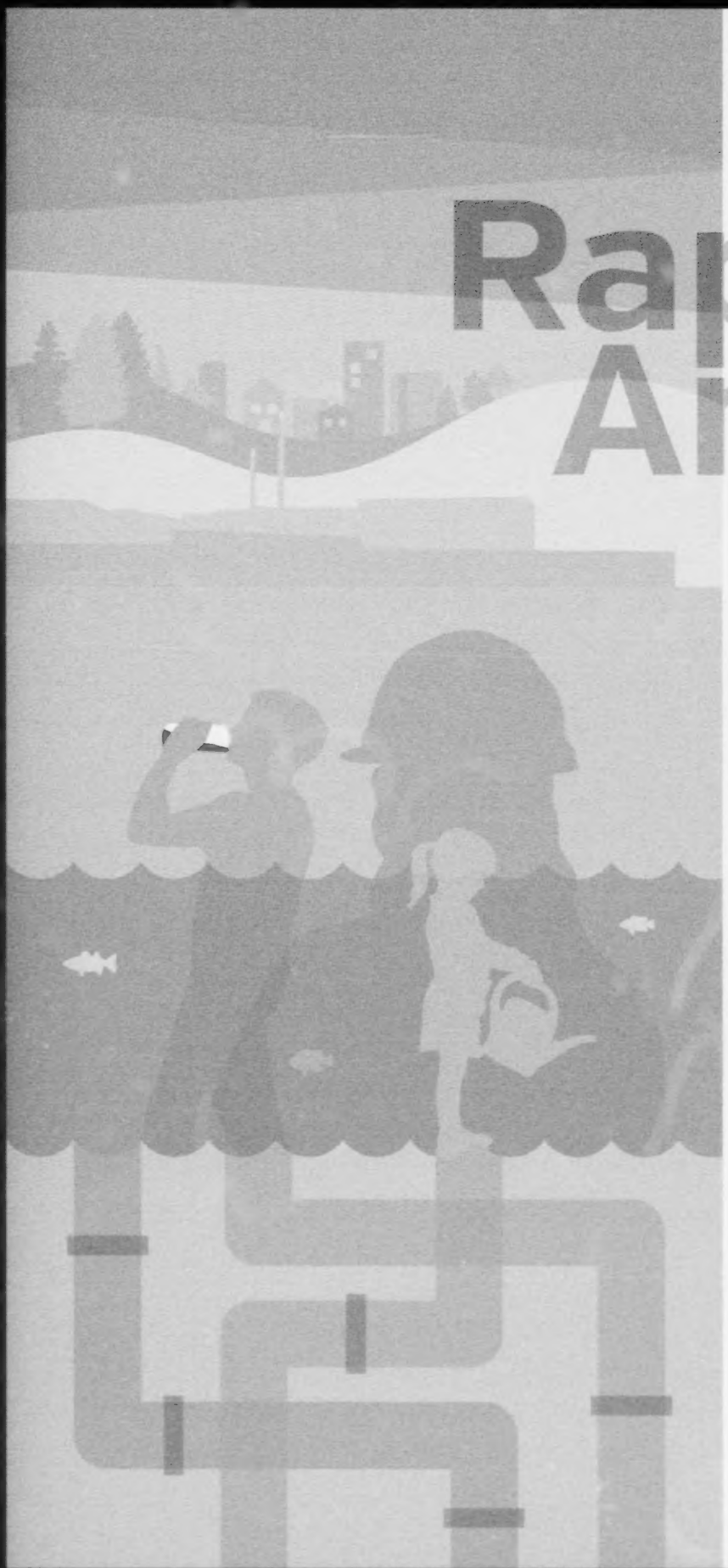

Rapport Annuel 2014

ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Vision

Être le fournisseur de services d'eau potable le plus digne de confiance

Mission

Démontrer notre engagement à l'égard de l'excellence en fournissant des services de distribution et de traitement de l'eau sûrs, fiables et efficients.

Valeurs

Les valeurs de l'AOE reposent sur l'établissement de relations de CONFIANCE avec les clients et les autres parties prenantes. Nous nous efforçons de gagner leur confiance en nous conformant aux valeurs suivantes :

Transparence
Une communication ouverte et franche de nos activités.

Sûreté
La prestation de services d'approvisionnement en eau sûrs pour nos employés, les collectivités que nous servons et l'environnement.

Respect
L'établissement de solides liens avec nos employés, nos clients et les autres parties prenantes en misant sur la diversité et en agissant de façon responsable et appropriée.

Travail d'équipe
Le travail coopératif, le partage de notre expertise collective et l'innovation de manière à obtenir des résultats exceptionnels et à réaliser notre mission.

Compréhension
La confiance en ce qui concerne les connaissances de nos employés et leur capacité à relever les défis que connaît l'industrie du traitement de l'eau et des eaux usées. Se tenir au fait des tendances ainsi que des technologies et des processus novateurs de l'industrie.

Table des matières

1 Message du président du conseil d'administration
2 Avant-propos du président-directeur général
4 Notre organisation
6 Gouvernance et obligation de rendre des comptes
8 Créer de la valeur pour la population ontarienne
16 La priorité à l'efficience
18 Un impact réel
24 Aperçu des résultats de 2014
26 Conseil d'administration
29 Équipe de direction
30 Résultats financiers

Message de Michael Garrett, président du conseil d'administration de l'AOE

Pour l'Agence ontarienne des eaux (AOE), 2014 a été marquée par le changement et la réussite, et ce, de tous les points de vue.

Au début de l'année, l'Agence a connu un changement de direction et d'orientation avec la nomination de Rob Andrews au poste de président-directeur général. Nous avons ainsi amorcé notre troisième décennie au service de la population ontarienne en évaluant le mode de gestion de nos activités et en recherchant des manières de mieux répondre aux besoins de nos clients. Les résultats de cette évaluation nous ont incités à nous centrer sur ce que nous faisons le mieux, à savoir fournir à nos clients des solutions globales de traitement de l'eau et des eaux usées et créer de la valeur pour la population ontarienne.

Depuis qu'il a rejoint l'Agence, M. Andrews collabore étroitement avec le conseil d'administration, le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et les cadres supérieurs de toute l'Agence, en puisant dans sa vaste expérience dans l'industrie mondiale de l'eau pour élaborer un plan stratégique clair et complet qui orientera l'Agence et favorisera sa croissance dans les années à venir. Un élément essentiel de la stratégie est la prestation de services aidant nos clients à mieux gérer leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées, de l'exploitation et l'entretien de leurs installations connexes et d'autres infrastructures à la collaboration avec ces mêmes clients pour planifier et mettre en œuvre des améliorations d'immobilisations et établir des plans financiers, assortis de structures tarifaires, afin de garantir la viabilité à long terme de leurs réseaux.

En adoptant une approche à long terme pour la gestion des actifs de nos clients, nous les aidons à prolonger la durée de vie de ces actifs et à apporter des changements qui réduiront leurs coûts d'exploitation au fil du temps. Ces modifications aideront également les municipalités à répondre à des questions urgentes comme le changement climatique en réduisant l'énergie nécessaire à l'exploitation de leurs installations et en renforçant leur capacité à supporter les effets d'événements météorologiques extrêmes comme des inondations et de grosses tempêtes hivernales.

Outre la prestation de services répondant aux besoins à long terme de nos clients, nous nous sommes employés avec ardeur à améliorer nos processus et systèmes internes afin de pouvoir fournir ces services de manière plus efficace et efficiente. Nos efforts pour renforcer nos systèmes informatiques dans le cadre du programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE nous permettront de disposer de l'information nécessaire pour prendre des décisions opportunes, accroître la compétitivité et l'efficience opérationnelle et réagir rapidement face aux nouveaux débouchés. De même, l'examen organisationnel que nous avons amorcé au début de l'année permettra à l'Agence de disposer de la meilleure structure pour exécuter notre plan stratégique à long terme.

Compte tenu de ma longue expérience dans le secteur municipal, je suis convaincu que les changements réalisés par l'AOE l'an dernier procureront des bénéfices importants à nos clients et à l'ensemble de la province. Au nom du conseil d'administration, je tiens à saluer les efforts déployés par Rob Andrews, la haute direction et le personnel de l'Agence au cours de l'année écoulée pour faire de l'AOE une organisation solide et efficiente capable de satisfaire les besoins de nos clients aujourd'hui et à l'avenir.

Avant-propos

de Rob Andrews, président-directeur général de l'AOE

L'année écoulée a été passionnante, tant pour l'Agence qu'à titre personnel. Je suis très satisfait de tout le travail accompli au cours de ma première année au poste de président-directeur général de l'Agence et très confiant quant à la direction prise pour les années à venir.

Lorsque j'ai rejoint l'AOE au début de 2014, j'ai relevé les possibilités de retrouver l'objectif initial de l'Agence, à savoir devenir un fournisseur de solutions globales pour nos clients, en fournissant des services qui aident ces derniers à chaque étape du cycle de vie de l'infrastructure des eaux – planification, conception, commande et réalisation d'immobilisations, exploitation et entretien – dans le cadre d'une approche à long terme de gestion des actifs. Au cours de l'année écoulée, j'ai travaillé en collaboration étroite avec nos équipes de haute direction et de gestion supérieure de l'exploitation pour faire en sorte de créer de la valeur pour nos clients municipaux, institutionnels, commerciaux et des Premières Nations par la prestation de nos services essentiels d'exploitation et d'entretien, mais aussi de services consultatifs stratégiques dans des domaines comme la gestion de l'énergie, l'optimisation des processus, la gestion des biosolides et l'évaluation et la planification des actifs, ce qui aidera les clients à garantir la viabilité de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées.

Je continue de recevoir de mes contacts dans les municipalités et l'industrie beaucoup de commentaires favorables sur l'AOE et de notre nouvelle orientation. Cette nouvelle voie de l'Agence suscite une grande confiance, et nos clients sont très intéressés par le travail que nous pouvons effectuer ensemble afin de gérer efficacement leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées. Je suis convaincu que notre réputation dans l'industrie continuera de s'étendre à mesure que nous avançons dans la mise en œuvre de notre plan stratégique.

À l'appui de nos nouvelles initiatives de croissance, nous nous sommes centrés sur l'amélioration des modes de gestion de l'organisation et de prestation de services à nos clients tout en conservant notre indépendance financière, sans avoir à compter sur des subventions provinciales. Nous pourrons mieux comprendre et satisfaire les besoins de nos clients en veillant à affecter les personnes compétentes aux bons endroits pour exécuter nos nouvelles stratégies et à renforcer notre productivité en trouvant des manières plus efficientes de travailler. Notre but ultime est de mettre en œuvre à l'échelle de l'Agence un modèle opérationnel uniforme qui optimise nos connaissances et notre expertise considérables.

En tant qu'organisme public, nous savons que la réalisation de nos objectifs financiers et opérationnels n'est qu'un des éléments de notre réussite globale. La valeur que nous créons pour nos clients, nos employés et la population ontarienne est le fruit de notre travail pour protéger l'environnement, renforcer la santé publique, atténuer les effets du changement climatique, soutenir l'innovation et offrir des possibilités de développement économique et de croissance. La plupart de nos nouvelles initiatives opérationnelles soutiennent les priorités provinciales comme l'action en matière de changement climatique et la réduction des gaz à effet de serre (GES), la protection des Grands Lacs et l'amélioration de l'eau potable fournie aux Premières Nations. Nous appuyons également le secteur de l'eau municipale et la province en étant parmi les premiers à utiliser de nouvelles technologies et en favorisant l'élaboration de solutions technologiques « faites en Ontario » pour le traitement de l'eau et des eaux usées.

Nos initiatives d'éducation du public ont connu un succès retentissant. La campagne d'éducation publique I Don't Flush, qui encourage le public à rapporter les médicaments non utilisés dans les pharmacies au lieu de les jeter dans les toilettes, l'évier ou la poubelle, a atteint un public potentiel de plus de 26 millions de personnes. Une autre grande initiative d'éducation communautaire, le programme pédagogique OneWater™, a elle aussi pris un très bon départ.

« Nous avons accompli des progrès importants et sommes prêts à effectuer un changement transformationnel pour devenir le fournisseur de solutions globales préféré des clients ontariens dans le secteur du traitement de l'eau et des eaux usées. »

Plus important encore, nous continuons de faire de la sécurité et la santé publiques et de la sécurité de nos employés et de nos clients une priorité pour tous ceux qui travaillent avec l'AOE. Notre engagement à l'égard de la santé et la sécurité suppose l'engagement individuel de chacun à travailler de manière sécuritaire, à reconnaître les dangers sur le lieu de travail et à agir immédiatement pour y répondre et à soutenir le bien-être individuel et collectif. Nous sommes conscients de nos responsabilités consistant à aider à protéger la santé publique et l'environnement, et tenons compte de l'incidence que nos décisions opérationnelles peuvent avoir dans les collectivités et les écosystèmes que nous soutenons.

Nous avons accompli des progrès importants et sommes prêts à effectuer un changement transformationnel pour devenir le fournisseur de solutions globales préféré des clients ontariens dans le secteur du traitement de l'eau et des eaux usées. Nous jouissons d'un respect et d'une confiance énormes de la part de nos clients municipaux et d'un effectif dévoué et motivé qui se centre sur la fourniture de réseaux durables de traitement de l'eau et des eaux usées pour la population ontarienne. Les premiers succès observés en 2014 s'élargiront pendant l'année à venir à mesure que nous mettons en œuvre notre vision stratégique.

Notre organisation

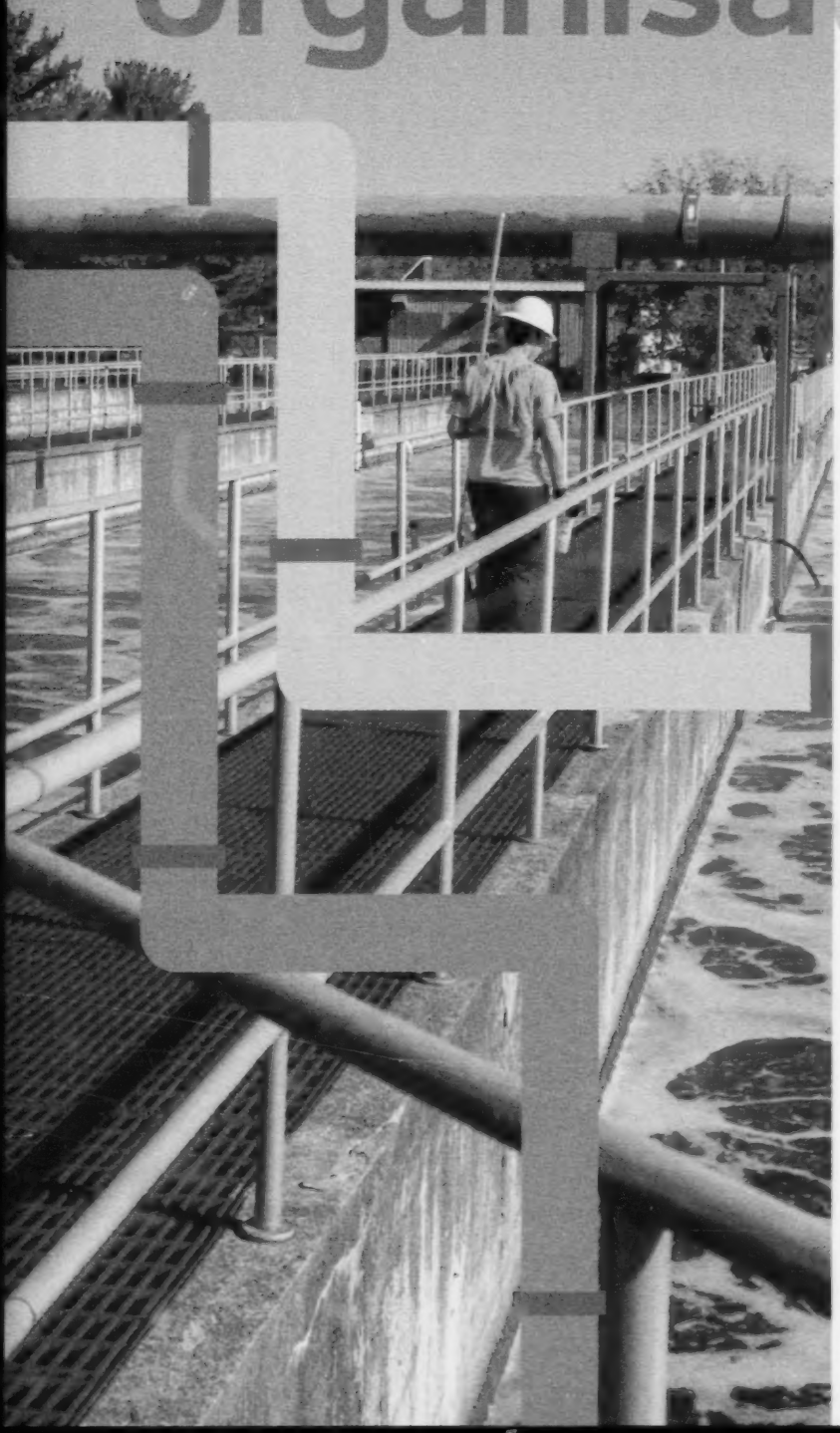

L'AOE a été créée en 1993 comme organisme de la province de l'Ontario, avec pour mandat de fournir à ses clients des services de traitement de l'eau et des eaux usées et des services connexes en faisant en sorte de protéger la santé des gens et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau.

Depuis lors, nous offrons un vaste éventail de services de traitement de l'eau et des eaux usées à nos clients municipaux, institutionnels, commerciaux et des Premières Nations dans toute la province de l'Ontario. Nous exploitons plus de 800 installations de traitement de l'eau et des eaux usées et réseaux connexes de collecte et de distribution au nom de plus de 180 clients, plus que n'importe quel autre exploitant au Canada.

L'AOE jouit d'une capacité inégalée de réaliser une excellente performance en matière de conformité et de sécurité dans diverses régions, avec des technologies variées et des installations de toute taille. Notre personnel traite l'eau et les eaux usées pour des populations pouvant aller jusqu'à 1,3 million d'habitants dans la région de Peel et aussi petites que 2 400 personnes à Moose Factory, où les installations sont exploitées à distance depuis Kirkland Lake.

Plus de 90 % de nos employés participent directement à la conception, à la vente et à l'exécution de solutions pour la clientèle. Nous offrons nos services par l'entremise d'une structure de pôle et satellites dans le cadre de notre approche visant à assurer la rentabilité de nos activités, ce qui facilite le partage efficient des systèmes de gestion, d'administration et d'exploitation dans l'intérêt de nos clients.

Outre les services d'exploitation et d'entretien, qui constituent notre principale activité, nous proposons à nos clients une vaste gamme de fonctions connexes, notamment des services d'ingénierie et de formation et d'autres services techniques et consultatifs, comme l'optimisation des processus, la gestion de l'énergie et la gestion des actifs. Notre objectif est d'aider nos clients à gérer leurs installations de traitement de l'eau et des eaux usées ainsi que leurs réseaux connexes de distribution et de collecte à chaque étape du cycle de vie des actifs et à veiller à la viabilité de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées. Nous sommes résolument déterminés à instaurer des technologies, solutions et processus innovateurs dans tout ce que nous faisons afin d'améliorer l'efficience opérationnelle et la fiabilité.

Compte tenu de notre rôle d'organisme public, nous plaçons la protection de la santé et de la sécurité du public au sommet de nos priorités. Nos équipes d'intervention d'urgence spécialement équipées et formées sont disponibles 24 heures sur 24 afin d'intervenir immédiatement en cas d'urgences dans le domaine de l'eau et des eaux usées partout en Ontario, et constituent ainsi une ressource essentielle pour la province. Grâce à nos établissements disséminés en Ontario, nous sommes toujours à proximité, prêts à fournir des ressources d'urgence si cela est nécessaire. En outre, nous appuyons la province de l'Ontario dans les efforts qu'elle déploie pour protéger l'eau potable fournie à la population en assurant la formation des exploitants de l'eau au nom du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

L'AOE jouit d'une capacité inégalée de réaliser une excellente performance en matière de conformité et de sécurité dans diverses régions, avec des technologies variées et des installations de toute taille.

Nous nous efforçons de respecter les objectifs de la *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau* en nous appliquant à promouvoir, concevoir, tester, démontrer et commercialiser les technologies de l'eau propre. Partout au Canada et dans le monde, une infrastructure vieillissante et des budgets municipaux restreints obligent les compagnies des eaux à rechercher des moyens de faire plus avec moins. Heureusement, l'AOE est bien placée pour contribuer à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans le domaine de la technologie de l'eau en équipant ses sites pilotes de technologies prometteuses.

Nous innovons également dans le domaine de la gestion de l'information. L'AOE a entrepris de créer et de mettre en place des systèmes de technologie de l'information intégrés afin d'automatiser la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur les installations d'eau et d'eaux usées à partir de sites connectés à Internet. Notre but est de faire en sorte que notre personnel opérationnel et nos clients aient facilement accès à des renseignements actualisés sur toutes les installations que nous exploitons.

Nous sommes persuadés que la réussite de ces initiatives menées par l'AOE aidera la province à préserver et à conserver ses ressources en eau pour les générations actuelles et futures, à protéger la santé de la population et à renforcer la position de l'Ontario comme exportateur mondial de produits et de services associés à la technologie de l'eau.

Gouvernance et obligation de rendre des comptes

L'AOE est dirigée par un conseil d'administration (le « conseil ») dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le « ministre »).

Le conseil, qui rend des comptes à l'Assemblée législative de la province par l'entremise du ministre, adhère à des pratiques de gouvernance exemplaires et à un code de conduite.

La structure de gouvernance, les pouvoirs et les responsabilités de l'AOE sont énoncés dans la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement*. Un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique précise le rôle et les fonctions de l'Agence. Nous gérons nos activités de manière équitable, éthique et transparente, en créant la meilleure valeur globale pour les différentes parties prenantes et en veillant à la reddition des comptes aux clients, au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.

Le conseil d'administration a la charge d'établir l'orientation stratégique de l'Agence, de surveiller sa performance globale et de s'assurer que les systèmes et les contrôles nécessaires sont en place conformément aux documents qui régissent l'Agence.

Pour mieux s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités de surveillance, le conseil a établi trois comités permanents, le Comité de la vérification et des finances (CVF), le Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels (CCGRO) et le Comité de la gouvernance et des nominations (CGN). Aux réunions trimestrielles du conseil et des comités s'ajoutent au moins une séance annuelle de planification stratégique et l'établissement de groupes de travail du conseil chargés de surveiller la mise en œuvre des initiatives importantes de l'Agence, tels le programme OTEP et l'examen organisationnel en cours.

La nécessité de gérer les risques étant incontournable pour nos activités, nous avons établi une politique détaillée et un cadre complet de gestion des risques, conformément aux exigences énoncées dans la *Directive concernant les organismes et les nominations* de la fonction publique de l'Ontario. Nous détectons, évaluons, gérons et surveillons régulièrement les principaux risques, qui sont ensuite examinés par la haute direction et exposés au conseil d'administration. Le conseil et la haute direction évaluent les risques généraux et examinent et approuvent chaque année le programme et la politique de gestion des risques. Des mises à jour sur les principaux risques de l'AOE et les plans d'action s'y rattachant sont aussi présentées chaque trimestre au CCGRO et au conseil.

Nous gérons nos activités de manière équitable, éthique et transparente, en créant la meilleure valeur globale pour les différentes parties prenantes et en veillant à la reddition des comptes aux clients, au gouvernement et aux citoyens de l'Ontario.

Obligation de rendre des comptes

L'AOE entend continuer de rendre des comptes à ses clients, la province et la population. À cette fin, notre organisme :

- rend compte de la performance de ses installations à ses employés, clients et parties prenantes;
- rend public le protocole d'entente conclu entre l'Agence et le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique;
- produit un rapport annuel consultable par le public qui est approuvé par le ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et présenté à l'Assemblée législative;
- établit un plan d'activités triennal soumis chaque année au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique aux fins d'approbation et rendu public à compter de 2015;
- fait l'objet de vérifications annuelles effectuées par le Bureau du vérificateur général ainsi que de vérifications périodiques de l'optimisation des ressources;
- observe la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- respecte les politiques et directives de la fonction publique de l'Ontario, y compris la *Directive concernant les organismes et les nominations*, la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques* (en vertu de laquelle elle doit afficher ses dépenses sur son site Web), la *Loi de 2010 sur les mesures de restriction de la rémunération dans le secteur public visant à protéger les services publics*, la directive sur les avantages accessoires et la directive sur l'approvisionnement.

Créer de la valeur pour la population ontarienne

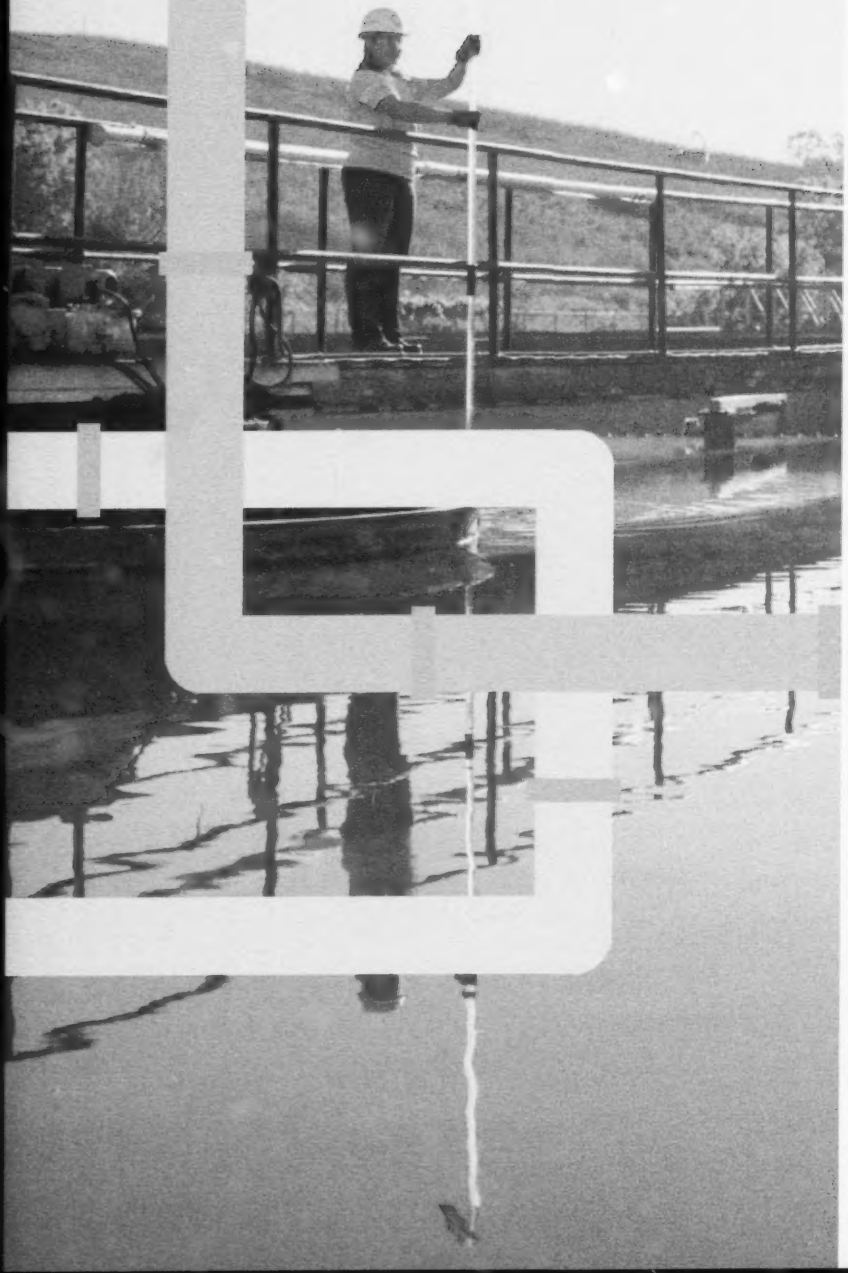

Le principal objectif de l'Agence est de créer de la valeur pour la population ontarienne en fournissant des services bénéfiques pour nos clients tout en soutenant les priorités provinciales.

Offrir des solutions globales à nos clients

Les liens que nous entretenons avec nos clients dépassent largement la prestation de services d'exploitation et d'entretien. En tant que fournisseur de solutions globales, nous travaillons avec nos clients pour accroître l'efficience de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées et accroître la durée de vie de leur infrastructure. En effectuant des évaluations des processus et de la consommation d'énergie, l'Agence peut définir les possibilités de gains en efficience et d'initiatives communes visant à réaliser des économies, et travailler avec ses clients pour élaborer des plans d'immobilisations à long terme, y compris des plans financiers et l'établissement des répercussions sur les tarifs. Nous travaillons aussi avec nos clients pour préparer des plans en vue de répondre à leurs besoins urgents, comme le remplacement d'infrastructures vieillissantes de traitement de l'eau et des eaux usées et la gestion de l'incidence d'événements météorologiques extrêmes découlant du changement climatique sur l'infrastructure.

En définissant les améliorations à apporter aux processus et les possibilités de réduction de la consommation d'énergie, nous aidons nos clients à accroître la capacité de leur infrastructure existante, ce qui permet dans certains cas de reporter le besoin de travaux d'agrandissement coûteux, et à trouver des possibilités d'économies afin qu'ils se préparent mieux aux réparations et améliorations futures.

« La ville de Stratford est très satisfaite des services fournis par l'AOE. En plus d'avoir orienté la ville dans un programme très efficace d'économies d'énergie qui a mené à des économies de plus de 20 % grâce à l'installation d'une turbosoufflante à la station d'épuration des eaux usées de Stratford, l'AOE a effectué une vérification de la consommation d'énergie et fait pour cette même station d'épuration et les réseaux d'eau de la ville des recommandations qui sont en cours de mise en œuvre par la ville, et a réalisé une étude d'optimisation sur la station d'épuration qui aide la ville à y apporter des améliorations. »

George DeGroot, chef des services d'ingénierie, d'infrastructure et de développement, ville de Stratford

Soutien à la ville de Stratford

Tout au long de 2014, l'AOE a collaboré étroitement avec la ville de Stratford afin de mettre en œuvre des changements qui renforceront le rendement de la station de traitement des eaux usées de la ville et réduiront la consommation d'énergie, ce qui permettra à la ville de réaliser des économies à long terme. L'une des approches novatrices que nous avons adoptées à Stratford est l'installation d'une turbosoufflante de 350 HP d'APG-Neuros dans le cadre du programme d'énergiconomies, et ce, en vue de réduire la consommation totale d'énergie de l'installation. Depuis l'entrée en service de la turbosoufflante, la ville a enregistré une baisse de la consommation d'énergie de 20 %, soit des économies annuelles de près de 70 000 $. Cela permettra à la ville d'amortir en seulement deux ans et demi l'investissement initial dans les soufflantes. Les économies réalisées étaient si importantes que Festival Hydro a décerné à la ville un prix spécial pour l'atteinte des plus hautes réductions de la demande et de la consommation d'énergie parmi tous les sites participant au programme d'énergiconomies relatifs aux processus et aux systèmes. D'autres initiatives comprenaient la préparation d'un rapport de vérification de la consommation d'énergie décrivant d'autres économies possibles dans ce domaine, la mise à niveau du système de surveillance et d'acquisition des données de la ville en vue de répondre aux besoins présents et futurs et de garantir la viabilité, et la réalisation pour la ville d'une évaluation complète du rendement assortie de recommandations sur les possibilités d'améliorations futures des immobilisations.

L'AOE : Fournir des solutions globales

Gestion des actifs

Notre éventail complet de services techniques et consultatifs aide nos clients à prolonger la durée de vie des actifs de leurs installations et à bénéficier ainsi d'économies, de gains en efficience relatifs aux processus et d'une meilleure viabilité à long terme.

Optimisation des processus

Nos spécialistes de l'exploitation et de l'ingénierie travaillent avec nos clients pour déterminer les améliorations à apporter aux processus et les possibilités d'économies d'énergie qui contribueront à renforcer la capacité de l'infrastructure existante, voire à reporter des améliorations coûteuses.

Protection de l'eau

Notre engagement à l'égard de l'environnement signifie que nos exploitants protègent l'eau de la source au robinet – et dans le sens inverse. Grâce à l'utilisation d'outils et d'équipements extrêmement novateurs, nous garantissons que l'eau qui sort des installations de nos clients est propre et salubre, mais aussi que l'eau qui est réacheminée dans les lacs et rivières de l'Ontario est conforme aux normes environnementales les plus strictes.

Gestion des actifs linéaires

Nous évaluons et entretenons l'infrastructure et l'équipement de nos clients – au-dessus du sol et sous terre. Notre équipe d'employés agréés et parfaitement équipés peut travailler avec les clients pour concevoir sur mesure un programme afin de répondre à leurs besoins en matière de distribution de l'eau et de collecte des eaux usées.

Planification des immobilisations

Nos spécialistes de l'exploitation et de l'ingénierie aident nos clients à préparer et mettre en œuvre des plans d'immobilisations à long terme comprenant des plans financiers et les répercussions sur les tarifs qui garantiront la viabilité de leurs réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées.

Planification de la résilience

Nous travaillons avec les clients pour veiller à ce que les réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées supportent l'incidence d'événements météorologiques extrêmes découlant du changement climatique, comme les inondations et les grosses tempêtes hivernales.

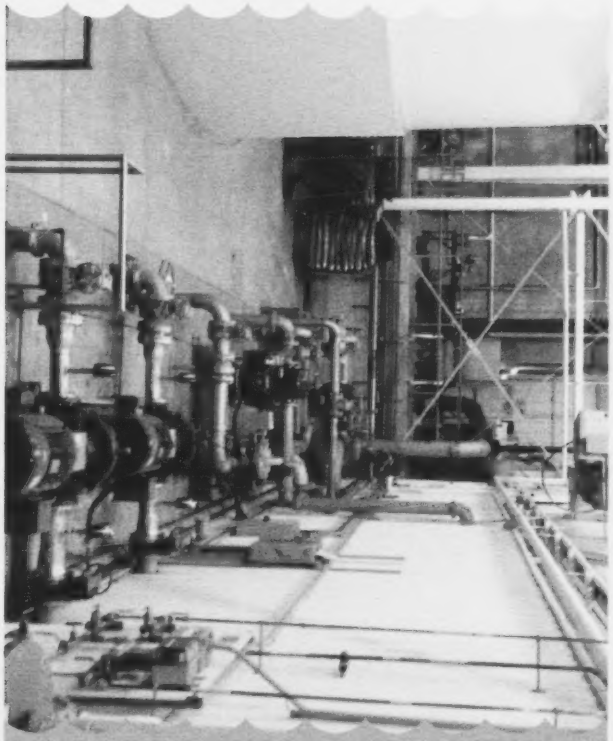

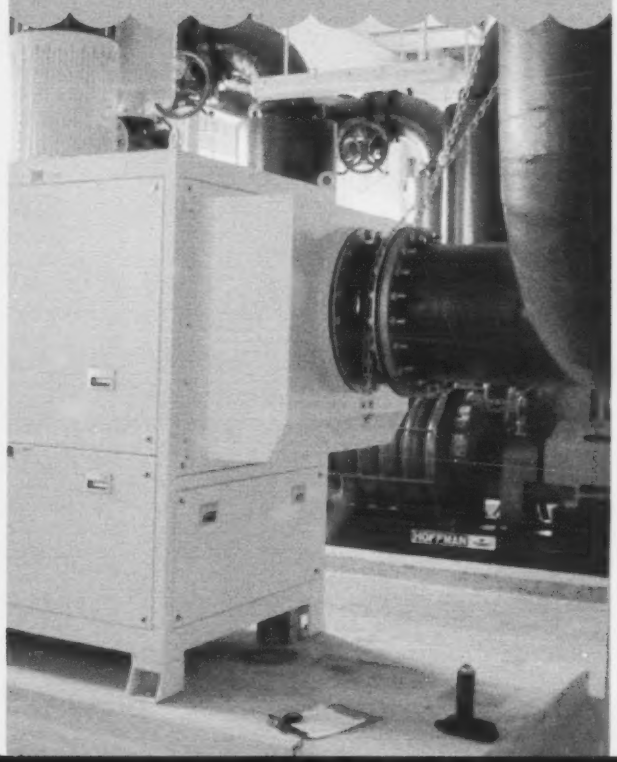

Partenariat avec la ville de Clarence Rockland

L'AOE travaille depuis plus de 25 ans en partenariat avec la ville de Clarence Rockland pour gérer ses réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées. Nous avons récemment reconduit notre entente avec la ville pour dix années supplémentaires, et nous réjouissons à la perspective de poursuivre cette relation fructueuse.

Un élément clé de notre partenariat avec Clarence Rockland est notre engagement à travailler avec la ville pour définir les possibilités de mieux gérer ses réseaux et de réaliser des économies à long terme. L'une des initiatives que nous avons entreprises récemment a été la réalisation d'une étude de la capacité et l'élaboration d'un plan d'immobilisations à long terme pour la station d'épuration des eaux usées de la ville qui énonce les principaux travaux d'immobilisations à réaliser au cours des 20 prochaines années ainsi qu'une estimation des coûts des travaux. Des employés des services d'exploitation et d'ingénierie de l'AOE travaillent actuellement avec la ville pour déterminer parmi les recommandations présentées dans l'étude celles qui répondront le mieux aux problèmes auxquels la station est actuellement confrontée et pour élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations.

Nous aidons également la ville à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour alimenter la station d'épuration. Dans le cadre du programme d'énergiconomies dirigé par l'Office de l'électricité de l'Ontario [qui fait désormais partie de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité], le personnel de l'AOE a défini des façons de réaliser des économies annuelles estimatives de 350 MWh en énergie et de 40 kW en demande, ce qui devait permettre à la ville d'éviter une hausse prévue de 13 % des coûts d'électricité. Une fois les changements mis en œuvre, les économies ont été supérieures aux prévisions, et les coûts d'électricité de la ville ont baissé de 29 % par rapport à l'année précédente, et ce, malgré une hausse de 9,5 % des flux d'eaux usées. Si l'on tient compte d'un rabais de 37 % des coûts du projet accordé à la ville par l'Office de l'électricité de l'Ontario, le projet devrait être amorti en moins de deux ans.

Promotion de nouvelles technologies, soutien à la recherche et conservation de l'énergie dans le cadre de partenariats

Une autre façon de créer de la valeur est pour nous de soutenir l'élaboration de technologies de traitement de l'eau et des eaux usées faites en Ontario. En collaborant avec des organismes comme TechnEAU Plus, les Centres d'excellence de l'Ontario, le Consortium de recherche sur l'eau pour le Sud de l'Ontario, le Centre for Alternative Wastewater Treatment du Collège Fleming, le Drinking Water Research Group de l'Université de Toronto et l'Université Ryerson, nous donnons aux sociétés du secteur de la technologie de l'Ontario accès à des possibilités de tester et de commercialiser leurs produits et leurs solutions et soutenons l'élaboration de nouvelles technologies dont bénéficieront les municipalités et les collectivités des Premières Nations de tout l'Ontario. En soutenant les sociétés de ce secteur, nous alimentons également des possibilités de développement économique et de création d'emplois qualifiés bien rémunérés dans la province.

Nous avons récemment renforcé notre soutien à la recherche appliquée en Ontario en élargissant notre aide aux chaires de recherche en eau du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) dans les universités de Waterloo et de Toronto, relativement à l'étude de plusieurs désinfectants secondaires en 2014. Ces résultats amélioreront sensiblement la compréhension par l'industrie de l'efficacité de ces désinfectants contre les pathogènes et de la réduction de la formation des produits dérivés de la désinfection.

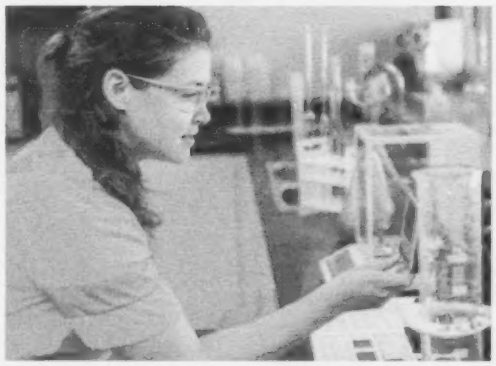

« Grâce au soutien de l'AOE, nous avons progressé dans l'évaluation des désinfectants (traditionnels et envisagés) servant à contrôler les pathogènes et les produits dérivés de la désinfection dans le réseau de distribution et la plomberie des installations. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le partenariat entre l'AOE, nos partenaires municipaux et l'Université afin d'explorer ces questions importantes relatives à la santé publique. »

Rob Hoffman
Drinking Water Research Group
Université de Toronto

Nous travaillons également avec des partenaires pour réduire l'énergie consommée dans les installations de nos clients. En vertu de l'entente conclue avec l'Office de l'électricité de l'Ontario (qui fait désormais partie de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE)), l'AOE a réalisé plus de 100 examens de la consommation d'énergie dans 200 installations de toute la province. Ces examens ont mené à 21 vérifications détaillées du rendement énergétique et à des milliers de recommandations sur les mesures à prendre par nos clients pour économiser l'énergie. À la fin de 2014, nous étions sur la bonne voie pour obtenir des économies d'énergie totales de plus de 6 000 MWh, soit suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 200 foyers pendant toute une année[1].

« Nous sommes heureux de soutenir l'AOE dans la mise en œuvre de son programme énergétique. La priorité accordée à cet aspect majeur de ses activités avec la clientèle a mené à des résultats importants, et nous félicitons l'Agence de sa réussite. »

Jenna Young, vice-présidente
Conservation et relations publiques, SIERE

1 Selon le rapport de Statistique Canada intitulé Les ménages et l'environnement : utilisation de l'énergie – 2011, un ménage canadien moyen a consommé 105 gigajoules, soit 29 166 kWh d'électricité, par an en 2011, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

À la fin de 2014, nous étions sur la bonne voie pour obtenir des économies d'énergie totales de plus de 6 000 MWh, soit suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 200 foyers pendant toute une année.

L'une des compagnies avec lesquelles nous avons travaillé pour tester leurs produits est Fibracast, une société ontarienne qui fabrique un produit à membrane hybride utilisé dans les processus de traitement de l'eau et des eaux usées. En 2014, l'AOE a testé la membrane hybride de Fibracast à l'installation de traitement des eaux usées de Clarkson, dans la région de Peel. Fabriquée à Hamilton, en Ontario, et mise à l'honneur à WEFTEC (la conférence et exposition technique annuelles de la Water Environment Federation), le plus important événement du genre en Amérique du Nord, cette membrane pourrait procurer des avantages importants sur le plan des coûts d'immobilisations et d'exploitation pour le secteur du traitement de l'eau et des eaux usées.

« La collaboration avec l'AOE au stade des essais de notre nouvelle membrane a été précieuse. Grâce à l'AOE, nous avons pu prouver la performance exceptionnelle de notre membrane hybride sur quatre saisons, et convaincre nos clients potentiels d'observer le fonctionnement de notre membrane. »

John Tomescu, président-directeur général,
Fibracast Limited

L'AOE continue de soutenir la région de Peel dans la mise en œuvre et la commande du logiciel Aquadapt de Derceto, qui facilite la gestion de l'énergie et l'optimisation du pompage. Ce projet a été mis en œuvre pour réduire les GES ainsi que les coûts de consommation d'énergie liés aux réseaux d'eau de 10 à 15 %. En se fondant sur les estimations les plus récentes de 10 % d'économies d'énergie et sur un coût de l'énergie de 24 millions de dollars en 2012 (selon la demande imposée aux réseaux en 2012), les économies possibles s'élèvent à 2,4 millions de dollars par an, soit 6 500 $ par jour. Les économies possibles augmenteront parallèlement à la hausse de la demande prévue en traitement de l'eau.

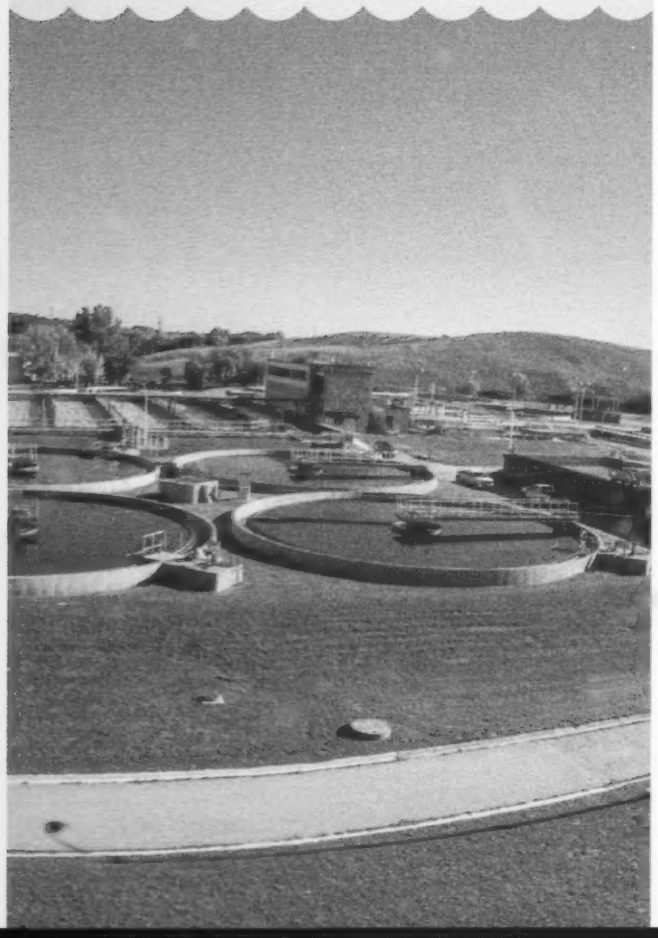

Les économies possibles augmenteront parallèlement à la hausse de la demande prévue en traitement de l'eau.

« Grâce à sa collaboration avec l'AOE, Peel a réalisé de grands progrès dans la mise en œuvre du système de gestion de l'énergie au sein du réseau de pompage d'eau potable. La gestion de la consommation d'énergie est un élément clé pour préserver l'excellente valeur dont bénéficient actuellement les résidents de Peel relativement aux services de traitement de l'eau et des eaux usées. L'optimisation énergétique demeure une priorité essentielle du partenariat entre l'AOE et Peel. »

Andrew Farr, directeur
Division de l'eau, région de Peel

La priorité à l'efficience

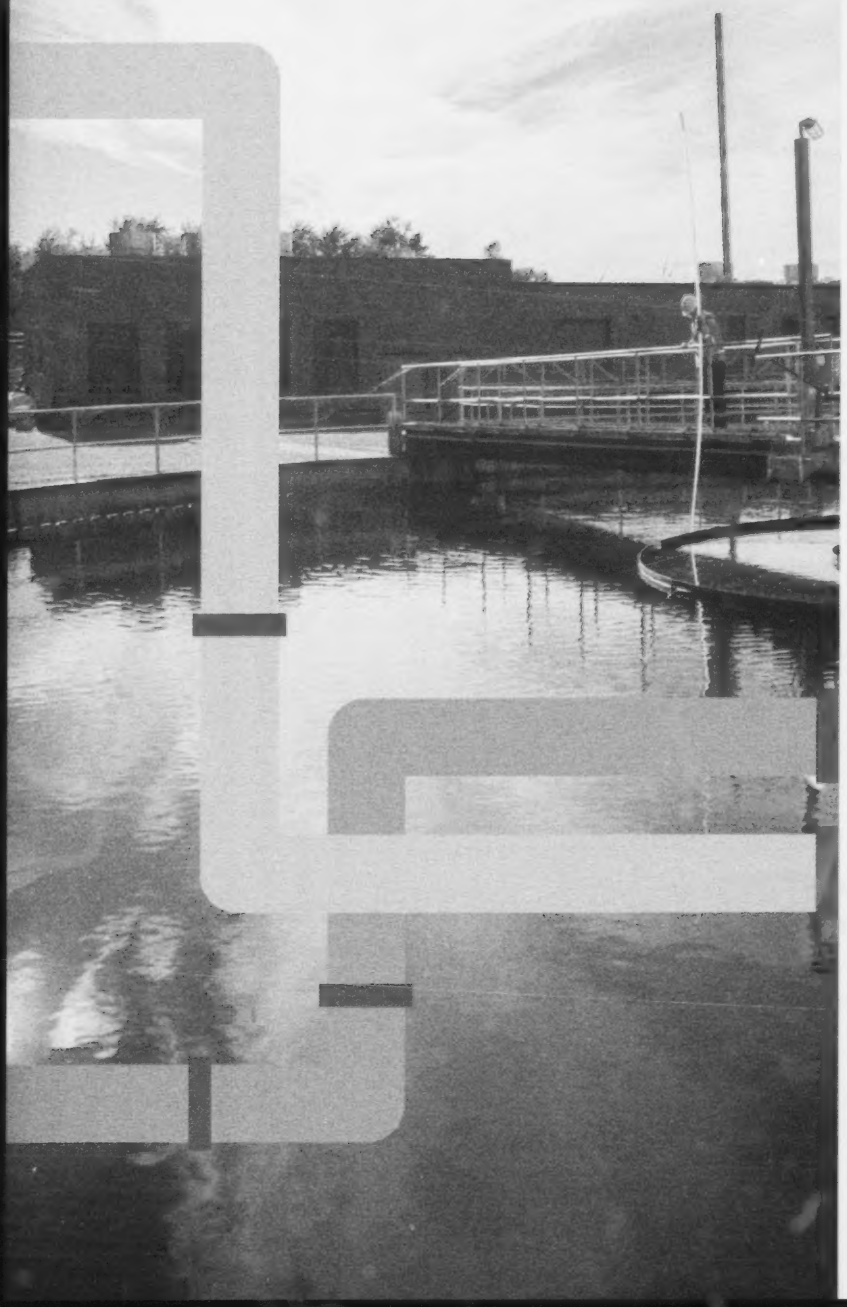

La modification de nos modes de travail afin de devenir plus efficients et de fournir un meilleur service à nos clients demeure une priorité pour l'Agence.

Outre l'amélioration de nos systèmes informatiques, nous cherchons continuellement à améliorer la gestion de nos activités et à travailler pour veiller à disposer de la bonne structure pour soutenir nos clients.

Recourir à la technologie pour travailler de façon plus intelligente

Pour conserver une performance opérationnelle optimale, il est essentiel d'appliquer des pratiques exemplaires d'exploitation et d'entretien et de disposer d'outils et de technologies de l'information avant-gardistes. Les outils et les systèmes que nous mettons en service dans le cadre du Programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE nous procurent l'information nécessaire pour analyser des données indispensables sur l'exploitation et la conformité, pour prendre des décisions opportunes et pour servir nos clients de manière efficiente et efficace.

Ils renforceront l'exactitude et la rapidité d'exécution de nos processus internes et externes de communication de l'information et permettront à nos exploitants d'optimiser leurs compétences en utilisant des données opérationnelles essentielles pour protéger les actifs de nos clients et veiller à la conformité.

Cette approche « centrée sur le client » est essentielle pour aider notre clientèle à préserver la viabilité des collectivités à l'avenir. En plus d'avoir mis à niveau nos outils et systèmes opérationnels, nous avons modernisé nos processus et pratiques d'exploitation et d'entretien, qui sont le fondement de la configuration de toutes nos solutions technologiques intégrées, afin de refléter les connaissances de notre personnel et des experts de l'industrie. À mesure que nous avançons dans la mise en œuvre du programme OTEP, nous continuerons de renforcer nos pratiques opérationnelles et les solutions technologiques afin de soutenir la prestation de services d'exploitation et d'entretien pour nos clients.

L'amélioration de nos processus internes

Notre engagement à procurer de la valeur à nos clients va au-delà des services consultatifs spécialisés et techniques que nous leur fournissons chaque jour en matière d'exploitation et d'entretien. En cherchant continuellement à améliorer la gestion de nos activités, nous pouvons améliorer notre productivité, réduire les coûts et offrir un meilleur service à nos clients. Nous savons également qu'il est important d'affecter les personnes compétentes aux bons endroits pour répondre aux besoins de nos clients. En 2014, nous avons amorcé un examen organisationnel afin de veiller à disposer de la structure adéquate pour servir nos clients et mettre en œuvre notre stratégie de croissance. Cet examen a pour principaux objectifs de renforcer l'efficience de nos activités de première ligne et de nos services internes, de combler les écarts entre les clients et les services, d'élaborer et de mettre en œuvre un modèle d'exploitation uniforme à l'échelle de l'Agence et d'améliorer notre structure de coûts globale. La mise en œuvre de changements organisationnels découlant de cet examen commencera peu après la conclusion de ce dernier.

Programme d'évolution des outils de l'AOE

Parmi les modifications apportées dans le cadre d'OTEP en 2014, nous avons mis à niveau Outpost, notre système de surveillance et d'acquisition des données, qui nous permet de gérer à distance les réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées de nos clients, et avons mis en service un nouveau système de gestion des données sur les processus utilisé pour stocker et analyser les données indispensables sur les activités et la conformité et pour donner aux exploitants un accès facile à l'information essentielle, en particulier les tendances et les données en temps réel qui peuvent facilement être partagées avec les clients. Nous avons aussi mis à l'essai un nouveau système de gestion du travail qui nous permettra de mieux gérer nos activités et de préserver et gérer les actifs de nos clients, ainsi qu'une technologie portative qui permettra à nos exploitants de faire fonctionner et d'entretenir les systèmes de nos clients quel que soit leur emplacement. Grâce à ces appareils portatifs, nos exploitants pourront extraire des données de systèmes divers et accéder à de l'information essentielle « sur le terrain » au lieu de devoir retourner à la salle de contrôle, ce qui renforcera notre capacité à comprendre et gérer les systèmes de nos clients et à prendre des décisions éclairées et rapides.

Un impact réel

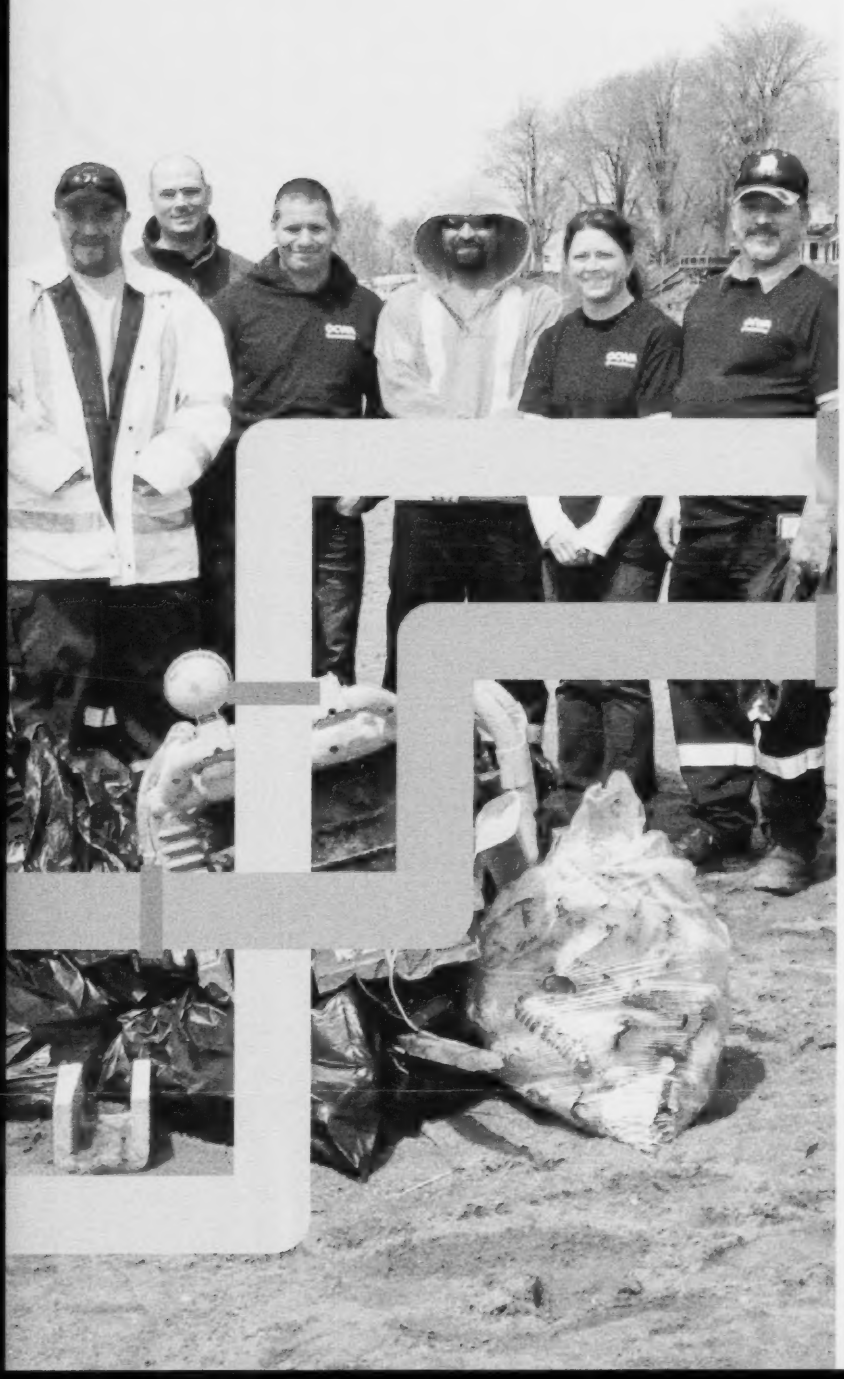

En tant qu'organisme public, le travail que nous réalisons pour nos clients, nos employés et le public dépasse nos objectifs financiers et opérationnels. En œuvrant pour protéger la santé publique et l'environnement, en facilitant l'éducation du public et en investissant dans nos ressources humaines et nos collectivités, nous contribuons à faire de l'Ontario un meilleur endroit pour les résidents de la province.

Investir dans notre personnel

Notre personnel est le fondement de notre réussite, ce qui nous incite à offrir à tous les employés de l'AOE des occasions de renforcement des compétences et de développement de carrière. Nous repérons également ceux ayant l'aptitude et le souhait d'occuper des rôles directeurs au sein de l'Agence, et leur proposons de la formation et d'autres occasions de renforcer leurs compétences en direction par nos programmes de leadership et de gestion de la relève.

Outre le perfectionnement de nos employés existants, nous nous attachons à attirer des étudiants vers des débouchés dans le secteur de l'eau, qu'ils n'auraient peut-être pas envisagés de prime abord. Notre matériel *Dive into a Career in Water* présente aux étudiants des débouchés attrayants dans ce secteur en dressant le profil d'employés de l'AOE qui travaillent dans divers domaines des activités de traitement de l'eau et des eaux usées. Nous œuvrons également à l'établissement d'un vivier de talents en prévision d'une pénurie d'exploitants qualifiés dont le secteur de l'eau commence à sentir les effets en faisant la promotion des carrières dans ce secteur par l'entremise d'établissements d'enseignement et à l'occasion de salons des carrières dans des écoles secondaires, des collèges et des universités de tout l'Ontario.

Notre engagement soutenu à l'égard de la sécurité et de l'environnement

L'un de nos principaux atouts est notre solide culture de la sécurité. Nous nous employons à établir un environnement où nos employés travaillent ensemble pour promouvoir et renforcer la santé et la sécurité au travail, et nous nous attendons à ce que tous ceux qui travaillent pour nous assument personnellement leur part de responsabilité en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. En améliorant continuellement nos programmes de santé et sécurité et en veillant à ce que nos cadres et nos superviseurs équipent les employés, les forment à un travail sécuritaire et prennent des mesures immédiates en réponse à des dangers au travail, nous atteignons notre objectif voulant qu'aucun incident à déclaration obligatoire ne survienne sur le lieu de travail.

Par ailleurs, nous sommes déterminés à fournir des services sûrs, fiables et efficients d'approvisionnement en eau propre qui protègent la santé publique et l'environnement. Nous avons élaboré un système complet de gestion de la qualité et de l'environnement comprenant la mesure, l'évaluation et le compte rendu régulier de la performance des installations de traitement de l'eau et des eaux usées que nous exploitons. En plus de comprendre et d'observer l'ensemble des lois et règlements applicables, nous appliquons en gestion de la qualité une approche fondée sur le risque qui tient compte de la complexité et des défis particuliers de la prestation de services d'exploitation et d'entretien, et nous travaillons avec nos clients pour éviter la pollution et contribuer à un avenir plus durable en favorisant les possibilités d'efficience opérationnelle et l'utilisation de technologies plus avancées.

Éducation du public

Une meilleure sensibilisation à l'égard des questions environnementales peut mener à des changements de comportement dont profiteront les collectivités où nous résidons et travaillons. En 2014, nous avons lancé deux initiatives prometteuses d'éducation et de sensibilisation. Notre programme pédagogique OneWater™ et notre campagne de sensibilisation du public I Don't Flush visent à informer le public sur l'importance de l'eau et sur ce qui peut être fait pour la protéger.

OneWater™

Le programme OneWater™ enseigne la valeur de l'eau aux élèves de 8e année en proposant des leçons constituées d'activités sur l'eau et le cycle de l'eau. Ensemble, des exploitants de réseaux d'eau de l'AOE et des enseignants instruisent les élèves sur le traitement de l'eau dans leurs collectivités. À partir de démonstrations pratiques illustrant le processus de traitement, OneWater™ donne aux élèves une occasion unique de devenir de bons gérants de leur environnement et de contribuer à la protection de nos réseaux d'eau aujourd'hui et à l'avenir. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, OneWater™ a fait l'objet d'un essai pilote devant plus de 300 élèves de neuf collectivités clientes. À ce jour, tous les participants au programme ont jugé l'expérience constructive et utile. Le personnel de l'AOE apprécie le fait de pouvoir partager en classe ses connaissances sur l'eau, et les enseignants sont extrêmement réceptifs aux activités pratiques qui aident les élèves à enrichir leurs connaissances sur l'eau, ainsi qu'à la concordance entre le programme et les exigences du curriculum provincial.

« Les élèves ont vraiment apprécié l'exposé! La visite de l'exploitant de l'AOE a été bien organisée par l'exploitant et l'enseignant, avec des plans de cours faciles à suivre. Les élèves ont été informés du besoin de protéger l'eau de la région, et de ce qu'ils peuvent faire à la maison pour y contribuer. Ils ont pris conscience de l'importance du sujet grâce à la priorité accordée par le programme aux enjeux locaux. »

Mairi Trembley, enseignant,
St. Philip Catholic School, Petrolia (Ontario)

La campagne I Don't Flush

La campagne I Don't Flush encourage le public à se débarrasser de la bonne façon des médicaments qu'il n'a pas utilisés et dont il n'a plus besoin en les rapportant aux pharmacies participantes au lieu de les jeter dans les toilettes, l'évier ou la poubelle. La campagne, lancée en partenariat avec la Clean Water Foundation et soutenue par la région de Peel, la municipalité régionale de York et l'Association pour la récupération de produits santé, comprend une annonce d'intérêt public humoristique mettant de l'avant des Ontariens et Ontariennes bien connus prenant l'engagement I Don't Flush et renvoie l'auditoire au site Web I Don't Flush (www.idontflush.ca), où ils trouveront l'emplacement d'une pharmacie participante et de l'information sur d'autres produits non jetables comme les graisses, les huiles et les déchets domestiques dangereux.

L'annonce d'intérêt public I Don't Flush est passée plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision et six stations de radio des réseaux SHAW et CHCH depuis le lancement de la campagne. Celle-ci a beaucoup attiré l'attention des médias, atteignant un auditoire potentiel de plus de 26 millions de personnes par les médias sociaux, le Web, la presse écrite, la télévision et la radio.

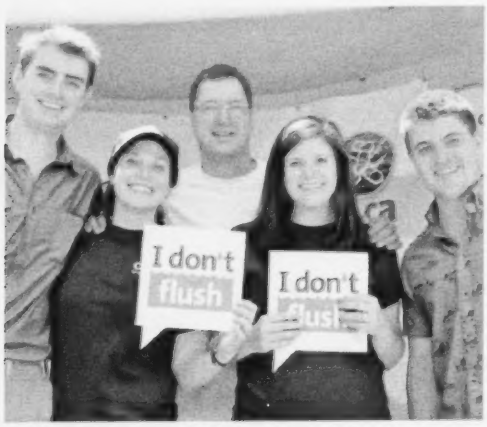

Veiller à la conformité des activités

Des inspections des réseaux d'eau sont effectuées chaque année par la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Les résultats des inspections servent d'indicateurs du rendement opérationnel à l'AOE. En 2014, l'AOE a enregistré un taux global moyen d'inspection des réseaux d'eau de 98 %, et 65,1 % de ces inspections ont atteint un indice de 100 %.

En 2014, 99,8 % des eaux usées reçues par les installations de l'AOE ont été soumis à un traitement complet. Dans 99,9 % des cas où des eaux usées ont été déversées dans un plan d'eau récepteur sans avoir été soumises à un traitement complet, le problème était imputable à une charge hydraulique liée aux conditions météorologiques.

Le respect des limites d'effluents prescrites en détail dans les certificats d'approbation est considéré comme l'un des indicateurs de la performance opérationnelle de l'AOE en ce qui concerne les installations des eaux usées. En 2014, l'AOE a atteint pour ses installations de traitement des eaux usées une moyenne globale de 99,8 % de respect des limites relatives aux paramètres clés relatifs aux effluents (demande biochimique en oxygène, *E. coli*, phosphore total et total des solides en suspension). Nous avons également obtenu un taux moyen global d'efficacité du traitement de 94,0 % pour les paramètres clés relatifs aux effluents d'eaux usées.

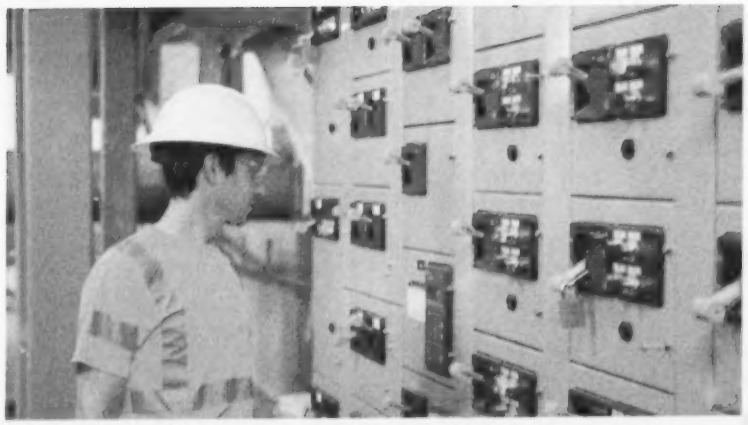

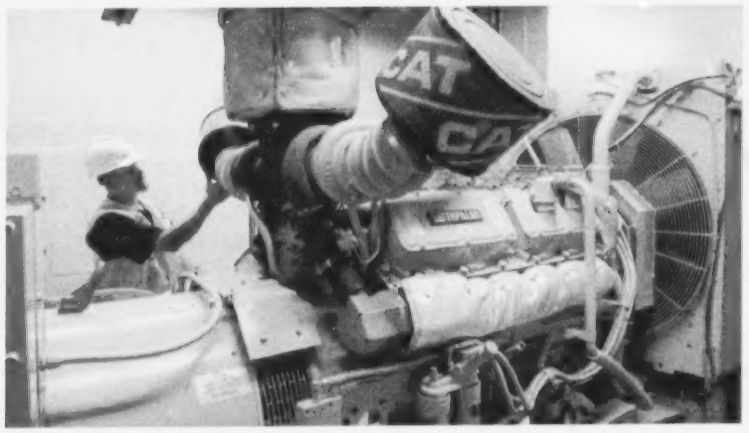

Faits saillants de l'exploitation en 2014

- Le 19 juin, la station de traitement de l'eau de Lakeview à Peel a déversé pour la première fois de l'eau traitée vers le réseau de distribution à partir de sa nouvelle installation d'une capacité de 400 millions de litres par jour; la capacité nominale totale du site de Lakeview a ainsi été portée à 1 150 millions de litres par jour. La nouvelle installation est dotée d'un dispositif de traitement à l'ozone, de contacteurs biologiques à charbon actif, de réacteurs à rayons ultra-violets et d'ultra-filtration par membrane.

- En avril, l'AOE a accueilli une délégation internationale de représentants de sociétés et d'instituts de recherche des Pays-Bas, du Japon, de Chine et des États Unis pour une visite de la station d'épuration de Lakeview. Cette visite, qui soutenait les efforts du ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi, comprenait également des représentants du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique et du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada.

- L'AOE a entrepris une étude du lavage de filtre à contre-courant pour le réseau d'approvisionnement en eau de la région de Lambton, qui a donné d'excellents résultats. À ce jour, l'AOE a pu réduire de 415 378 m^3 le volume annuel d'eau nécessaire au lavage à contre courant, ce qui a mené à une réduction du volume d'eau de procédé à traiter, du besoin de produits chimiques de déchloration et de l'énergie utilisée pour l'exécution du moteur de lavage à contre-courant (298 Kw) et pour le pompage lié aux sous-processus (7,5 Kw). En 2015, l'AOE continuera de chercher à réaliser d'autres économies liées au lavage de filtre à contre courant.

- L'équipe de l'AOE chargée des processus et de l'optimisation a réalisé une évaluation complète du rendement de l'installation de traitement à la station d'épuration des eaux usées de Stratford. Cette évaluation s'inscrit dans un programme polyvalent de redressement qui évalue divers facteurs influant sur le rendement de la station et prend des mesures connexes. L'évaluation porte sur la conception, l'administration, l'exploitation et l'entretien d'une station d'épuration des eaux usées afin de cerner les capacités de la station. La municipalité peut se fonder sur les rapports issus de l'évaluation pour étayer ses plans d'immobilisations à long terme en vue de sa viabilité.

- L'AOE et la ville de Kirkland Lake se sont vu décerner par l'Ontario Public Works Association le prix 2014 du projet de l'année dans la catégorie des travaux de construction ou de réparation liés aux catastrophes ou aux situations d'urgence au coût allant de 10 à 50 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées pour la ville. Le projet a été financé collectivement par les trois ordres de gouvernement et a mené à la construction d'une nouvelle station d'épuration adjacente à l'installation existante, laquelle a été mise hors service et convertie en station de pompage dotée d'un bassin d'orage afin d'accroître la capacité de réception d'eaux fluviales pendant les débits de pointe.

- En 2014, l'AOE a tenu deux séances de formation HOWW TO à l'intention des exploitants ontariens d'eaux usées. Cette formation donne aux participants une expérience pratique du matériel des installations de traitement des eaux usées qu'ils n'acquerraient pas dans des formations traditionnelles en classe. La première séance, tenue en juin à Wasaga Beach, a connu un tel succès que la région de Halton a sollicité l'AOE pour l'exécution d'une séance en octobre à l'intention de 40 membres de son personnel exploitant.

Aperçu des résultats de 2014

Stratégie	But	Résultats
Stratégie 1	**Prendre de l'expansion à l'aide des nouvelles filières commerciales et partenariats stratégiques**	
Nouveaux marchés et services proposés	Croissance grâce à l'élargissement de notre gamme de services et à la pénétration de nouveaux marchés	• Revenus dépassant de 6,9 M$ les prévisions • Élaboration d'un nouveau plan stratégique pour la croissance en Ontario, axé sur la prestation aux clients de solutions globales, notamment de services d'optimisation des processus, de gestion de l'énergie et de gestion des actifs qui permettront aux clients de mieux gérer leurs actifs de traitement de l'eau et des eaux usées
Partenariats stratégiques	Élargissement de notre programme de partenariats stratégiques et officialisation de notre approche en matière de recherche et d'innovation	• Rencontres régulières avec des représentants de TechnEAU Plus, des Centres d'excellence de l'Ontario, du Consortium de recherche sur l'eau pour le Sud de l'Ontario et du Centre for Alternative Wastewater Treatment du Collège Fleming pour discuter du mode de collaboration avec les fournisseurs de solutions afin de commercialiser de nouvelles technologies • Partenariat avec l'Office de l'électricité de l'Ontario pour la tenue de plus de 100 examens de la consommation d'énergie dans 200 installations de traitement de l'eau et des eaux usées de toute la province, examens qui ont mené à des recommandations pour économiser 6 000 MWh en énergie.
Participation à des partenariats public-privé (P3)	Participation fructueuse en tant que membre de l'équipe soumissionnaire d'un P3	• Association à deux équipes soumissionnaires en 2014 pour des possibilités de P3 en Ontario. Les deux propositions sont toujours en cours à la fin de 2014.
Stratégie 2	**Améliorer la productivité, l'efficience et l'efficacité**	
Une AOE intelligente	Poursuite du programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE	• La mise en œuvre d'OTEP s'est poursuivie dans les délais. ◆ Achèvement de la mise à niveau du système de surveillance et d'acquisition des données et de la mise en service du système de gestion des données sur les processus ◆ Achèvement du système de gestion du travail et des essais pilotes de dispositifs portatifs
Stratégie d'approvisionnement	Réalisation d'économies par l'approvisionnement centralisé en biens et services achetés régulièrement et intégration des critères de durabilité au processus d'approvisionnement de l'Agence	• Accroissement à 136 du nombre total d'ententes d'approvisionnement centralisé avec des fournisseurs • Lancement de processus d'appels d'offres écologiques afin de réduire la quantité totale de papier nécessaire à la gestion de l'approvisionnement de l'Agence en cessant d'utiliser des classeurs et des photocopies couleur et en exigeant une seule copie imprimée signée et une copie électronique dans la réponse de chaque fournisseur aux demandes de propositions (DP) publiées

Stratégie	But	Résultats
Stratégie 2 (suite)		
Gestion des risques d'entreprise	Intégration de solides pratiques de gestion des risques dans toutes les activités commerciales de l'Agence	• Tenue d'ateliers sur l'évaluation du risque avec des membres de la haute direction et des cadres supérieurs de l'Agence
Services de consultation et soutien opérationnel	Utilisation optimale du personnel chargé de fournir des services de consultation et de soutien dans le but de fournir des services à valeur ajoutée qui étayent nos objectifs de croissance à long terme	• Examen complet de la structure de services de consultation et de soutien opérationnel dans le cadre de l'examen organisationnel de l'Agence
Stratégie 3	**Engager les clients, les employés et la collectivité**	
Stratégie de marque, de commercialisation et de communication	Amélioration du profil de notre marque sur la scène mondiale et de notre visibilité auprès des intervenants clés et de partenaires stratégiques potentiels	• La stratégie de commercialisation et de communication a été recentrée conformément au plan stratégique de croissance en Ontario • Amélioration des activités de liaison avec le secteur, notamment par 48 conférences s'adressant au secteur, la présentation de mémoires à 13 de ces conférences et la publication de 5 articles dans des publications de l'industrie
Programme de perfectionnement du personnel et visant à attirer les meilleurs éléments	Renforcement de la planification de la relève à l'AOE afin d'accroître le nombre de professionnels certifiés dans le domaine de la qualité de l'eau et d'attirer des jeunes vers les carrières dans le secteur de l'eau	• Promotion des carrières dans le secteur de l'eau à 10 salons des carrières et à d'autres événements à l'intention des étudiants un peu partout dans la province • Mise en œuvre de mesures pour veiller à ce qu'il y ait un nombre approprié d'employés agréés aux niveaux 3 et 4, avec notamment, dans le domaine de l'exploitation, l'exigence imposée aux nouvelles recrues titulaires de permis d'apprenti-exploitant d'obtenir un permis à un niveau supérieur dans des délais précis
Éducation et sensibilisation du public	Communication des valeurs relatives à l'eau au public grâce à des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public	• Exécution du programme pédagogique OneWater™ devant plus de 300 élèves dans neuf collectivités clientes au cours de l'année scolaire 2014-2015 • Lancement de la campagne d'éducation publique I Don't Flush ◆ L'annonce d'intérêt public I Don't Flush est passée plus de 2 000 fois sur 20 chaînes de télévision et six stations de radio. ◆ Atteinte d'un auditoire potentiel de plus de 26 millions de personnes par les médias sociaux, le Web, la presse écrite, la télévision et la radio.

Conseil d'administration (au 31 décembre 2014)

Michael R. Garrett, président

Mandat : 25 juin 2008 – 24 juin 2016

Michael R. Garrett possède une vaste expérience à titre de cadre supérieur dans le secteur public. Il a occupé divers postes, dont ceux de directeur général de l'administration pour la municipalité régionale de York, de directeur municipal de la ville de Toronto, de directeur général de l'administration pour la municipalité régionale de Peel, de sous-ministre adjoint, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, de directeur de programme pour le bassin de la Nation Sud et de directeur des ressources en eau à l'Office de protection de la nature de la communauté urbaine de Toronto et de la région.

John Bergsma, vice-président

Mandat : 1er août 2007 – 24 septembre 2016

Outre ses fonctions de vice-président du conseil d'administration de l'AOE, John Bergsma préside actuellement le conseil d'administration de Pioneering Technology Corp. Il siège également aux conseils de St. Catharines Hydro Inc. (vice-président, Génération) et de Horizon Utilities Corp. Il a été président directeur général d'Union Gas Limited et président de Lennox Canada Inc., de Massey Ferguson Research Ltd. et de Columbus McKinnon Limited.
M. Bergsma a également siégé aux conseils d'administration de CFM Corp., de plusieurs services publics de gaz naturel, de sociétés de gazoducs et d'associations du secteur, et en particulier au comité de direction du conseil de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Il a présidé le conseil d'administration de la Niagara Health System Foundation et a siégé pendant plus de 20 ans au Conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, avec un mandat à la présidence. Il a également été commissaire des services généraux de la municipalité régionale de Niagara et a siégé aux conseils d'administration du Stratford Festival of Canada, de la Fondation ontarienne de régénération des Grands Lacs, de l'Institut urbain du Canada et de divers organismes de Centraide un peu partout en Ontario.

Debbie Baxter

Mandat : 17 avril 2013 – 16 avril 2016

En qualité de vice-présidente chez Deloitte, Mme Baxter travaille avec les clients à des stratégies dans les domaines de l'immobilier d'entreprise, des bâtiments connectés et intelligents et du travail de l'avenir. Formée par Al Gore, ancien vice-président des États-Unis et lauréat du prix Nobel, Mme Baxter a pour cheval de bataille de sensibiliser davantage le public au changement climatique. Expérimentée dans le domaine de l'exploitation et de la technologie, elle est également comptable professionnelle agréée (CPA) et comptable en management accréditée (CMA), et elle détient le titre IAS.A, de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est lauréate du prix Clean50 2013 et du prix d'excellence en responsabilité sociale de greenliving pour l'année 2011.

Melanie Debassige

Mandat : 23 octobre 2013 – 22 octobre 2016

Melanie Debassige, propriétaire principale de MSD Management, a plus de 15 ans d'expérience en développement économique des communautés autochtones. Elle travaille actuellement pour Milman Industries au poste de gestionnaire chargée des projets spéciaux et de l'établissement de partenariats. Elle est titulaire d'un diplôme de l'Université Trent en développement économique et gestion autochtones et d'un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario. Elle détient également un certificat en développement économique de l'Université Western Ontario et est agréée en tant que promotrice économique autochtone auprès du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones. Mme Debassige a été conseillère élue auprès du chef et du conseil de la Première Nation M'Chigeeng pendant huit ans et commissaire de police auprès des services de police des United Chiefs and Councils of Manitoulin pendant sept ans. Elle est membre du conseil d'administration du projet Mother Earth Renewable Energy, qui supervise la société d'exploitation du parc éolien à but lucratif dont la Première Nation M'Chigeeng est le propriétaire exclusif. Mme Debassige a également siégé au conseil d'administration de Great Spirit Circle Trail, organisme de promotion touristique sans but lucratif. Après avoir suivi le programme de formation d'administrateurs à la Rotman School of Management, Mme Debassige a obtenu le titre d'administratrice de société certifiée. Elle détient également une maîtrise en administration des affaires.

Susan Fletcher

Mandat :
2 novembre 2009 –
4 décembre 2015

Susan Fletcher, comptable professionnelle agréée (CPA), comptable en management agréée (CMA) et experte-conseil, fournit des services de consultation dans divers secteurs depuis 20 ans, notamment au sein d'entreprises de services financiers, d'organismes de soins de santé, d'organismes sans but lucratif et de municipalités. Auparavant, Mme Fletcher a occupé des postes de niveau supérieur en gestion financière dans les secteurs de l'automobile et dans le domaine de la recherche et du développement. Elle est membre de l'association Chartered Professional Accountants of Ontario et titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Queen's.

Elizabeth A. McLaren

Mandat :
3 novembre 2010 –
2 novembre 2016

Elizabeth McLaren a pris sa retraite en 2008 après près de 40 ans passés dans la fonction publique de l'Ontario. Au fil des ans, elle a occupé différents postes de cadre supérieure, dont celui de sous-ministre adjointe, Bureau du Grand Toronto. À son départ en retraite, Mme McLaren était sous ministre adjointe, Division des services aux municipalités, ministère des Affaires municipales et du Logement. Depuis, elle est associée principale au cabinet Hill & Knowlton Canada et au GCI Group.

Brian Mergelas

Mandat :
5 décembre 2012 –
4 décembre 2016

Brian Mergelas a des antécédents remarquables dans le domaine entrepreneurial et une très riche expertise en développement stratégique, leadership opérationnel et gestion financière et des relations. Il a commercialisé avec succès plusieurs technologies novatrices dans le secteur mondial de l'eau. M. Mergelas est président-directeur général de Sunwell Technologies et a occupé les mêmes fonctions pour le Projet de développement accéléré des technologies de l'eau de 2012 à 2015.

Gino Nicolini

Mandat :
12 août 2008 –
11 août 2016

Gino Nicolini a pris sa retraite après une carrière de 40 ans dans le secteur privé en Ontario. Il a exercé des fonctions diverses, en commençant par le poste d'ingénieur de projet pour Kilmer Van Nostrand Construction Limited à Toronto, puis comme propriétaire et président de Val Nicol Construction Ltd. à Mississauga. À partir de 1980, il a été propriétaire et président de Nicolini Construction and Engineering Limited à Ottawa. M. Nicolini a été membre du groupe des politiques réglementaires sur les décharges et l'élimination des déchets du Comité de consultation publique de la ville d'Ottawa. Il a été président du Club Rotary d'Ottawa-Gloucester et siège au Comité de dérogation de la ville d'Ottawa. Il est également membre du conseil d'administration de Multiview, une société de services spécialisée dans l'ingénierie du sous-sol lié aux services publics, la géophysique de surface, l'inspection des infrastructures ainsi que la localisation et la cartographie liées aux services publics à Toronto et Ottawa. M. Nicolini a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées (génie civil) de l'Université de Waterloo en 1973 et est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario depuis 1975.

Conseil d'administration

(au 31 décembre 2014)

Debra Sikora

Mandat :
15 janvier 2014 –
14 janvier 2017

Debra Sikora fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 25 ans. Il y a deux ans, elle a rejoint le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère des Affaires rurales. À son poste actuel, elle est chargée de la surveillance de la Division de l'environnement et de la salubrité des aliments dans le but de soutenir la vision d'aliments salubres, d'animaux en santé et d'un environnement sain. Avant de rejoindre le MAAARO, Mme Sikora était sous-ministre adjointe et directrice générale de l'administration au ministère de l'Environnement. Elle détient un baccalauréat en sciences appliquées (génie géologique) de l'Université de Toronto.

Michael Thorne

Mandat :
19 juin 2013 –
18 juin 2016

Michael Thorne est consultant municipal, avec plus de 40 années d'expérience dans les domaines de la planification, de l'exploitation et de la réalisation de projets de traitement de l'eau, des eaux usées et des déchets solides. Il a travaillé pendant 15 ans au ministère de l'Environnement, où il a géré le système de traitement de l'eau et des eaux usées de Peel Sud, avant d'entrer au service de la municipalité de la communauté urbaine de Toronto, où il a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de commissaire aux travaux publics dans le service Metro Works. Depuis, il a fourni divers services de consultation dans le cadre de l'exécution de programmes d'immobilisations pour le traitement de l'eau et des eaux usées aux régions de Halton, Durham et Peel et à la ville de Hamilton. Il travaille actuellement pour la région de Halton.

Le total de la rémunération des administrateurs en 2014 se chiffrait à 37 210 $.

Comités du conseil d'administration

Comité de la vérification et des finances

Debbie Baxter (présidente)
Susan Fletcher
Brian Mergelas
Gino Nicolini

Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels

John Bergsma (président)
Melanie Debassige
Elizabeth McLaren
Gino Nicolini
Michael Thorne

Comité de la gouvernance et des nominations

Deb Sikora (présidente)
Debbie Baxter
John Bergsma
Elizabeth McLaren

Équipe de direction

Rob Andrews, président-directeur général

(janvier 2014 – présent)

Rob Andrews a été nommé président-directeur général de l'Agence ontarienne des eaux le 6 janvier 2014. Depuis lors, il travaille avec la haute direction de l'Agence pour élargir la portée des activités de l'AOE dans la province de l'Ontario et renforcer la réputation de l'Agence comme principal fournisseur de solutions globales de traitement de l'eau et des eaux usées au Canada. Avant cela, M. Andrews a été chef de la direction, Global Water, AECOM, la plus grande entreprise d'ingénierie de l'eau au monde, qui affiche des revenus de plus d'un milliard de dollars. Il a également été vice président directeur, Division des produits et projets mondiaux relatifs à l'eau, à Earth Tech. L'expérience de M. Andrews en matière de projet comprend des services d'ingénierie et de gestion de projets pour un grand nombre des principaux réseaux de traitement de l'eau et des eaux usées dans le monde, dont Toronto, la région de Peel, Boston, New York, Chicago, Washington, San Francisco, Hong Kong, Sydney et London.

Dan Atkinson, vice-président, Finances et services internes

Dan Atkinson fait partie de la fonction publique de l'Ontario depuis plus de 30 ans et s'est joint à l'AOE dès sa création en 1993. Il faisait partie de la première équipe de dirigeants de l'Agence et a été contrôleur général et vice-président de l'exploitation de mars 2000 à décembre 2010. Comptable professionnel agréé (CPA), comptable en management accrédité (CMA) et comptable général accrédité (CGA), M. Atkinson est titulaire d'un baccalauréat en commerce et d'une maîtrise en administration des affaires. Il est aussi administrateur agréé et siège aux conseils d'administration suivants : Moss Park Arena (conseil de direction); New Tecumseth Improvement Society (vice-présidence); Ontario Lacrosse Hall of Fame and Museum.

Robin Kind, avocate générale et secrétaire générale

Robin Kind est membre des services juridiques de l'Agence depuis novembre 1994. Avant de se joindre à l'AOE, elle a exercé pendant plusieurs années dans le secteur privé à Toronto dans les domaines du droit commercial, environnemental et des sociétés. Mme Kind a occupé le poste d'avocate générale adjointe à l'AOE de juillet 2000 jusqu'à ce qu'elle soit nommée avocate générale, en mai 2003.

Bev Mollard, vice-présidente, Opérations

Bev Mollard s'est jointe à l'AOE à sa création en 1993 et travaille depuis plus de 30 ans dans la fonction publique de l'Ontario. Avant d'être nommée à son poste actuel de vice-présidente des opérations en mai 2012, Mme Mollard a occupé nombre de fonctions exigeantes au ministère de l'Environnement et à l'AOE, dont celles d'opératrice des installations, de chef des opérations, de surintendante adjointe des installations, de responsable adjointe des opérations, de spécialiste de la recherche et de la conformité et de chef régionale. Elle détient le titre de CRSP (Canadian Registered Safety Professional) et participe activement aux activités de la Water Environment Association of Ontario en tant que membre du comité des défis opérationnels. Elle fait actuellement partie des administrateurs ontariens de l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU).

Mohammad Qureshi, vice-président, Information et technologie de l'information

Mohammad Qureshi a rejoint le service des technologies de l'information de l'AOE en 2000. Il a rempli diverses fonctions au sein de l'Agence, dont celles de directeur du Service d'améliorations commerciales et de l'infrastructure et, plus récemment, de directeur de la transformation opérationnelle, avant d'être nommé vice-président de l'information et des technologies de l'information en juillet 2012. M. Qureshi détient un baccalauréat en science informatique de l'Université de Toronto et est spécialiste agréé ITIL (Bibliothèque de l'infrastructure de la technologie de l'information). Il est aussi membre de la CIO Association of Canada et de l'Association des systèmes d'information municipale du Canada (ASIM Canada).

Sandra Witlarge, contrôleuse des finances

Sandra Witlarge s'est jointe à l'AOE en septembre 2000 à titre de chef des budgets et a été nommée contrôleuse en mai 2002. Avant d'entrer au service de l'AOE, elle a occupé divers postes financiers dans une grande société manufacturière. Mme Witlarge est comptable professionnelle agréée (CPA), comptable en management accréditée (CMA) et examinatrice certifiée en fraude. Elle possède un baccalauréat en études administratives.

Résultats financiers

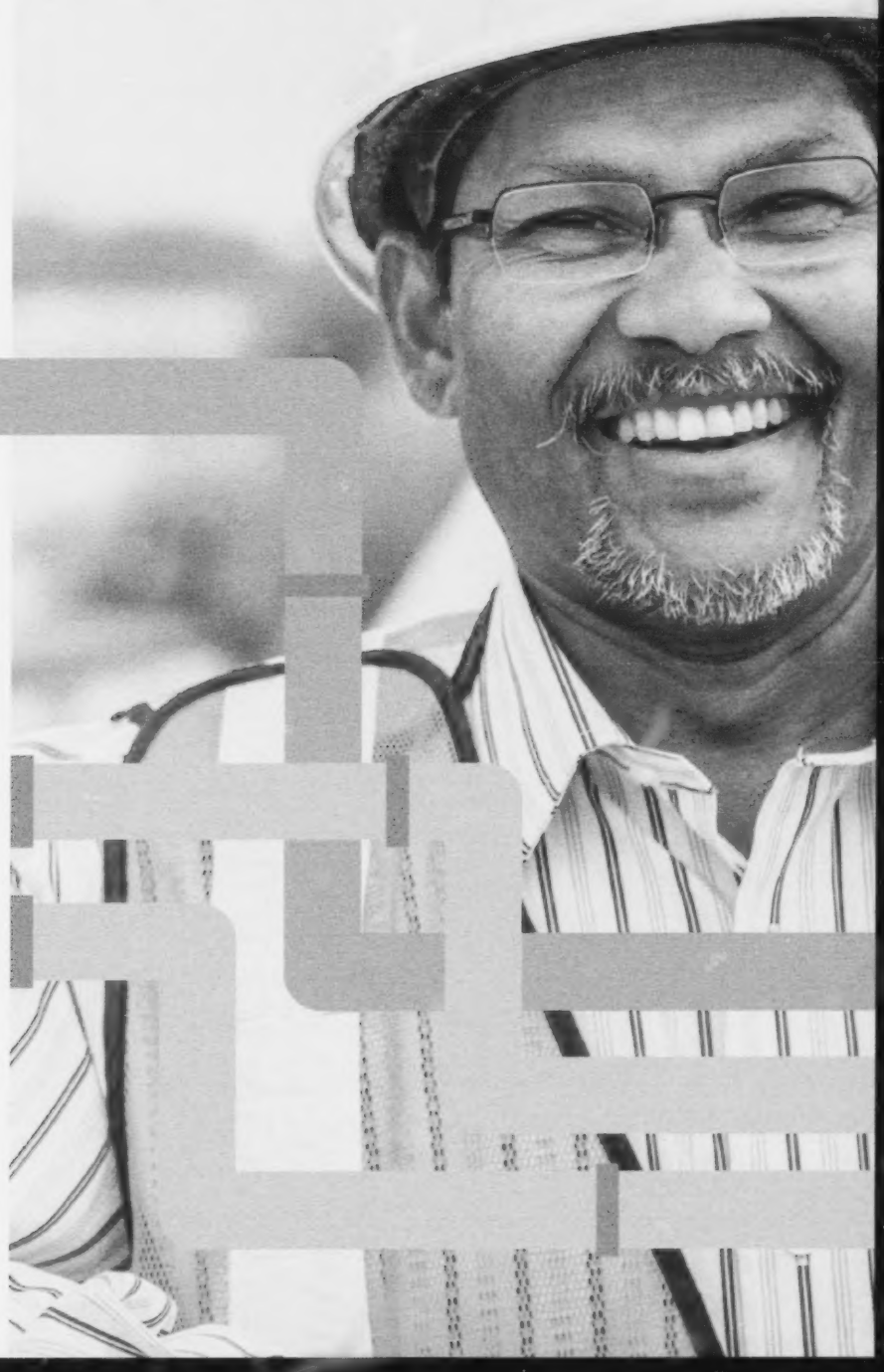

Table des matières

31 Analyse par la direction des résultats financiers
33 Responsabilité de la direction quant à l'information financière
34 Lettre du vérificateur
35 Bilan
37 État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net
38 État des flux de trésorerie
39 Notes afférentes aux états financiers

Analyse par la direction des résultats financiers

Malgré la conjoncture économique mondiale difficile, l'économie de l'Ontario a poursuivi sa croissance constante, mais modérée, en 2014. La faible inflation a permis à l'Agence de bénéficier de hausses modérées des coûts en biens et services, mais a limité l'augmentation des revenus associés aux contrats à prix fixe.

La fidélité des clients a été forte en 2014. L'AOE, qui continue de faire la preuve de la valeur de ses services aux clients, a pu conserver la majorité de ses contrats d'exploitation et d'entretien, qui ont contribué à une croissance du total des revenus d'exploitation de 3,9 % par rapport à 2013. La gestion des postes vacants et des charges de fonctionnement a mené à des économies importantes, avec une hausse du total des charges de fonctionnement de seulement 3,5 %. L'Agence a ainsi pu réaliser un bénéfice net de 1,4 million de dollars (M$), soit 66,8 % de plus qu'en 2013.

Bilan

Le bénéfice net positif a mené à une hausse de l'actif net, qui s'est établi à 189 millions de dollars. Le total des actifs s'élevait à 221,6 millions de dollars au 31 décembre 2014. L'AOE a généré 5,4 millions de dollars en liquidités, ce qui a contribué à une solide position en liquidités et placements, avec 66,4 millions de dollars, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2013. Comme les années précédentes, l'Agence n'a aucune dette.

Revenus

Les revenus d'exploitation des services publics ont augmenté de 3,2 % par rapport à 2013. L'indice des prix à la consommation annuel (IPC) prévu dans nos contrats d'exploitation, la modification des tarifs prévus dans les contrats et les nouveaux contrats d'exploitation et d'entretien ont permis de compenser les pertes de revenus liées à la résiliation de contrats. Les revenus issus des droits ont augmenté de 56,2 % par rapport à 2013.

Analyse par la direction des résultats financiers

Charges

L'Agence minimise l'exposition à la volatilité des prix des matières premières et garantit la fiabilité de l'approvisionnement en établissant avec les fournisseurs des contrats pluriannuels dans le cadre d'appels d'offres pour les achats en gros de produits chimiques nécessaires aux processus et en recourant à un processus de demandes de propositions (DP) pour conclure des contrats pluriannuels portant sur la gestion des biosolides et les essais en laboratoire. L'exposition aux fluctuations des coûts est aussi réduite grâce aux négociations contractuelles avec les clients de manière à prévoir le transfert des coûts majorés des produits chimiques et de l'assurance, où le client assume les risques associés à ces coûts. Malgré les difficultés mondiales récentes, l'AOE a conservé un prix d'assurance concurrentiel grâce à l'achat en gros de ce service. Comparativement à 2013, les coûts d'assurance ont augmenté de 4,5 % en 2014.

Les salaires et avantages sociaux ont enregistré une légère baisse de 1 % liée à la gestion des postes vacants tout au long de 2014. Les coûts de réparation et d'entretien et ceux de la restructuration ont contribué à une hausse des autres charges de fonctionnement par rapport à l'année précédente. En 2012, le conseil d'administration de l'Agence a approuvé le programme OTEP d'évolution des outils de l'AOE visant à transformer et à moderniser les systèmes informatiques. Même si les coûts d'amortissement relatif à ce programme ont augmenté de 110 % par rapport à 2013, le passage de l'achat à la location de véhicules s'est traduit par une réduction de l'amortissement des véhicules, qui a mené à une réduction globale de 7,3 % des coûts d'amortissement par rapport à 2013.

Intérêt sur les placements et les prêts en cours

Les revenus tirés des activités de financement de l'AOE se composent de revenus de placements à court terme, avec notamment un portefeuille d'obligations, d'intérêts sur les soldes de trésorerie et d'intérêts sur le portefeuille de prêts en cours. Les incertitudes économiques et géopolitiques persistantes ont incité la Banque du Canada à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas. Le réinvestissement à des taux bancaires plus bas de placements à court terme à mesure qu'ils arrivent à échéance s'est traduit par une baisse des revenus de placement. De plus, le portefeuille de prêts en cours a continué de diminuer à mesure que les prêts arrivaient à échéance et étaient réglés, ce qui a contribué à une baisse de 2,2 % des revenus de placement par rapport à l'année précédente.

Responsabilité de la direction quant à l'information financière

La direction et le conseil d'administration de l'AOE sont responsables des états financiers et de tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'AOE observe les plus hautes normes d'intégrité de son secteur. Pour protéger ses éléments d'actif, l'Agence dispose d'une gamme de contrôles et de procédés financiers internes rigoureux qui établissent un juste équilibre entre les avantages et les coûts. La direction a conçu et continue d'exécuter des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion pour fournir une assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière qu'elle diffuse, conformément aux règlements de l'Agence. Des vérifications internes sont réalisées pour évaluer les systèmes et pratiques de gestion des actifs, et des rapports sont présentés à la haute direction.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction assume ses responsabilités en matière de contrôle financier et interne. Le conseil d'administration et son Comité de la vérification et des finances se réunissent tous les trimestres pour surveiller les activités financières de l'Agence et au moins une fois l'an pour examiner les états financiers et le rapport l'auditeur externe, ainsi que pour recommander au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de les approuver.

La vérificatrice générale a examiné les états financiers. Elle a pour mandat d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés d'une façon conforme aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.

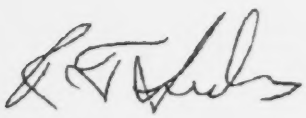

Rob Andrews
Président-directeur général

Dan Atkinson
Vice-président,
Finances et services internes

Toronto (Ontario)
Le 26 mars 2015

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Agence ontarienne des eaux,
au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
et au ministre des Finances

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Agence ontarienne des eaux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence ontarienne des eaux au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

C.P. 105, 15e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416 327-2381
télécop. aux 416 326-3812

www.auditor.on.ca

Toronto (Ontario)
Le 26 mars 2015

La vérificatrice générale,
Bonnie Lysyk, MBA, CPA, CA, ECA

État de la situation financière

au 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Actifs		
Actif à court terme :		
Placements de fonds liquides et à court terme (note 3a)	**44 594**	39 205
Débiteurs, montant net		
Municipalités et autres clients (note 3b)	**20 823**	22 062
Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique	**82**	144
Taxe de vente harmonisée à percevoir	**1 850**	1 751
Charges payées d'avance	**352**	483
Portion à court terme des sommes à recevoir sur les investissements dans les installations de traitement de l'eau et des eaux usées (note 2)	**826**	920
	68 527	64 565
Actif à long terme :		
Dépôts à terme (note 3a)	**21 827**	23 719
Sommes à recevoir sur les investissements dans les installations de traitement de l'eau et des eaux usées (note 2)	**1 434**	2 161
Prêt en cours – Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (note 3c)	**120 000**	120 000
Immobilisations corporelles, montant net (note 4)	**9 834**	8 986
	153 095	154 866
Total des actifs	**221 622**	219 431

État de la situation financière

au 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Passifs et actif net		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	16 306	15 856
Portion à court terme des avantages sociaux futurs (note 8a)	3 747	3 093
	20 053	18 949
Passif à long terme :		
Avantages sociaux futurs (note 8a)	12 571	12 855
Actif net	188 998	187 627
Éventualités (note 7a) et incertitude de mesure (note 1e)		
Total des passifs et de l'actif net	221 622	219 431

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administratrice

État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Revenus d'exploitation des services publics :		
Exploitation des services publics	162 306	157 222
Droits	3 415	2 186
Total des revenus d'exploitation	165 720	159 408
Charges de fonctionnement :		
Salaires et avantages sociaux (note 8a et note 8b)	72 031	72 791
Autres charges de fonctionnement	92 294	85 618
Amortissement des immobilisations corporelles	2 855	3 079
Total des charges de fonctionnement	167 180	161 488
Insuffisance des revenus par rapport aux charges – Exploitation des services publics	(1 460)	(2 080)
Intérêt sur les placements et les prêts en cours	2 851	2 914
Excédent des revenus sur les charges	1 391	834
Solde d'ouverture, actif net	187 627	186 813
Redressement de l'actif net (note 6)	(20)	(20)
Solde de clôture, actif net	188 998	187 627

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Rentrées provenant des (affectées aux) activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus par rapport aux charges – Exploitation des services publics	**(1 460)**	(2 080)
Éléments sans effets sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 855**	3 079
Hausse des charges pour les avantages sociaux futurs	**1 963**	3 563
	3 358	4 562
Variation du fonds de roulement autre que les disponibilités		
Débiteurs	**1 202**	2 538
Charges payées d'avance	**131**	(42)
Créditeurs et charges à payer	**450**	(1 342)
Prestations de fin d'emploi prévues par la loi	**(1 594)**	(1 174)
	189	(20)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	**3 547**	4 542
Liquidités provenant des activités de placement		
Intérêt	**2 852**	2 914
Remboursement du capital sur prêts	**821**	904
Baisse (Hausse) des dépôts à long terme	**1 892**	(6 661)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de placement	**5 565**	(2 843)
Liquidités utilisées pour les activités de placement en immobilisations		
Immobilisations corporelles acquises	**(3 703)**	(2 323)
Liquidités utilisées pour les activités de financement		
Évolution de l'actif net	**(20)**	(20)
Hausse (baisse) des placements de fonds liquides et à court terme	**5 389**	(644)
Solde d'ouverture, placements de fonds liquides et à court terme	**39 205**	39 849
Solde de clôture, placements de fonds liquides et à court terme	**44 594**	39 205

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

GÉNÉRALITÉS

L'Agence ontarienne des eaux [« l'Agence »] a été créée le 15 novembre 1993 aux termes de la *Loi de 1993 sur le plan d'investissement* [la « Loi »].

L'Agence a pour mission :

[a] d'aider les municipalités, le gouvernement de l'Ontario et d'autres particuliers ou organismes à fournir des services de traitement de l'eau et des eaux usées et d'autres services connexes en finançant, planifiant, aménageant, construisant et prodiguant ces services;

[b] de financer et promouvoir la mise au point, la mise à l'essai, la démonstration et la commercialisation de technologies et de services pour le traitement et la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales;

[c] d'exécuter les activités décrites aux dispositions a] et b] en Ontario et ailleurs afin de protéger la santé humaine et l'environnement et d'encourager la conservation des ressources en eau;

[d] d'exécuter les activités décrites aux dispositions a] et b] en Ontario de façon à étayer les politiques provinciales relatives à l'utilisation des terres et des établissements.

L'Agence est exonérée des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Agence est classée en tant qu'organisme gouvernemental sans but lucratif aux fins de la présentation de l'information financière. Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [CCSP] du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

[a] Placements de fonds liquides et à court terme

Les placements de fonds liquides et à court terme, y compris un portefeuille d'obligations, sont comptabilisés en fonction du coût. Les intérêts accumulés sont inscrits dans les comptes débiteurs. Les obligations sont censées être détenues jusqu'à l'échéance.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

(b) Immobilisations corporelles

Les principales dépenses relatives aux immobilisations dont la durée de vie utile dépasse celle de l'exercice en cours sont comptabilisées en fonction du coût. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire comme suit :

Logiciel	2 à 7 ans
Systèmes informatiques	7 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel roulant	4 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Machines et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

(c) Constatation des revenus

Les revenus relatifs à des contrats conclus avec les clients pour l'exploitation des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, qui reposent sur un prix annuel établi, sont constatés suivant des montants mensuels égaux, tel qu'ils ont été gagnés.

Les revenus relatifs aux contrats conclus avec les clients et fondés sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent un taux de marge, ou sur le recouvrement des coûts auxquels s'ajoutent des frais de gestion fixes, sont constatés au moment où ces coûts sont engagés.

Les revenus relatifs au travail effectué pour des clients hors du cadre du contrat d'exploitation et d'entretien, comme les réparations d'immobilisations relatives à l'équipement, sont constatés quand les coûts sont engagés et, en principe, incluent une marge prédéterminée sur coût de revient.

(d) Instruments financiers

Un instrument financier est un actif qui finira par être réglé en espèces.

Tous les instruments financiers sont évalués à leur coût, qui est plus ou moins égal à la juste valeur.

Les instruments financiers sont les suivants : placements de fonds liquides et à court terme, débiteurs, sommes à recevoir, portefeuille d'obligations, dépôts à terme, prêts en cours, créditeurs et charges à payer, et futurs avantages sociaux.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

1. 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

L'état des gains et pertes de réévaluation n'a pas été préparé parce que tous les instruments financiers sont évalués au coût et qu'il n'y a pas de variation à comptabiliser pour la juste valeur.

e) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants déclarés pour les éléments d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés pour les revenus et les dépenses de l'exercice. Les éléments importants sur lesquels portent de telles estimations et hypothèses sont notamment la charge d'amortissement, les charges à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction à mesure que des renseignements additionnels deviennent disponibles à l'avenir.

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Ces investissements représentent la partie principale en souffrance des sommes à recevoir de clients pour les dépenses d'immobilisations engagées en leur nom par l'Agence, ainsi que les frais d'exploitation recouvrables, le cas échéant, non facturés.

Les sommes à recevoir sur les investissements s'appuient sur des ententes qui situent les taux d'intérêt entre 5,97 % et 10,52 %. L'échéancier de remboursement du capital pour les investissements se présente ainsi :

(période de 12 mois commençant en janvier)	*(en milliers de dollars)*
2015	826
2016	579
2017	573
2018	227
2019	26
par la suite	29
	2 260
Moins : Tranche échéant à court terme	(826)
	1 434

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

2. SOMMES À RECEVOIR SUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES *(suite)*

En août 1999, l'Agence a conclu une entente de prêt pour financer la construction d'un réseau de canalisation d'eau qui a été terminée en mai 2000. Le solde non remboursé du prêt, y compris l'intérêt accumulé, était de 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2005. L'Agence a reconnu qu'il s'agissait d'un prêt douteux et, par conséquent, le montant du prêt, soit 18,6 millions de dollars, fait l'objet d'une provision pour créances douteuses.

À l'exception de la provision décrite dans la présente note, il n'y a pas de provision établie pour les sommes à recevoir sur les investissements.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) Liquidités et investissements

L'Agence a 66,4 millions de dollars dans des dépôts bancaires, des dépôts à terme et un portefeuille d'obligations. Ce montant est réparti comme suit :

	(en milliers de dollars)
Dépôts bancaires	15 492
Obligations à court terme (taux des coupons 2,24 % à 8,65 %)	5 200
Dépôts à terme venant à échéance dans l'année (taux d'intérêt allant de 1,91 % à 1,98 %)	23 902
Placements de fonds liquides et à court terme	44 594
Dépôts à terme venant à échéance d'ici deux ans (taux d'intérêt allant de 2,17 % à 2,25 %)	21 827
	66 421

La juste valeur des dépôts bancaires et des dépôts à terme approche leur valeur comptable et la juste valeur du portefeuille d'obligations à court terme s'élève à 5,107 millions de dollars.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

3. INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

(b) Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond au total des placements de fonds liquides et à court terme, des débiteurs, des placements dans des dépôts à terme, des sommes à recevoir et des prêts en cours.

Le risque de crédit de l'Agence est faible, car les débiteurs proviennent de municipalités et sont généralement payés en entier. Des examens de la cote de crédit sont effectués pour les clients autres que les municipalités. Tous les dépôts bancaires et placements à court terme sont détenus par de grandes banques à charte canadiennes.

Voici le détail des sommes à recevoir de municipalités et d'autres clients :

	(en milliers de dollars)
0 à 60 jours	19 261
61 à 90 jours	233
91 à 120 jours	729
121 à 150 jours	56
Plus de 151 jours	544
Total des débiteurs, municipalités et autres clients	20 823

Un débiteur est considéré comme étant compromis lorsque le processus de règlement de différend a échoué et que le compte est transmis à un avocat pour que d'autres mesures soient prises. Au 31 décembre 2014, deux comptes étaient considérés comme étant compromis. Les soldes impayés s'élevaient au total à 0,3 million de dollars (en 2013, 0,3 million de dollars). Le montant net des débiteurs comprend une provision pour créances douteuses correspondant à 25 % des débiteurs datant de plus de 60 jours. L'Agence estime que cette pratique atténue le risque de provision incorrecte.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

3. INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

(c) Risque de flux de trésorerie

L'Agence a consenti à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier un prêt de 120 millions de dollars ayant pour date d'expiration le 1er mars 2023 et assorti d'un taux d'intérêt variable de quatre points de base inférieur à la moyenne mensuelle du taux offert en dollars canadiens. De plus, ses dépôts bancaires et à terme sont tributaires des taux d'intérêt en vigueur. L'Agence est donc exposée à un risque de flux de trésorerie lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

(d) Autre

L'Agence est exposée à un faible risque associé aux coûts de l'électricité et des produits chimiques, car la plupart des contrats sont structurés de façon à transmettre ces coûts au client.

Mis à part les risques décrits dans les présentes notes, l'Agence n'est pas exposée à d'autres risques de change, de liquidité ou de prix autres sur ses instruments financiers.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)	*Coût*	Amortissement cumulé	**Chiffres nets 31 déc. 2014**	Chiffres nets 31 déc. 2013
Logiciel	6 820	1 738	**5 082**	2 740
Systèmes informatiques	5 537	3 640	**1 897**	2 400
Mobilier et agencements	167	88	**79**	101
Matériel roulant	5 160	4 480	**680**	1 330
Matériel informatique	3 910	2 418	**1 492**	1 724
Machines et matériel	751	382	**369**	404
Améliorations locatives	377	142	**235**	287
	22 722	12 888	**9 834**	8 986

Le conseil d'administration a approuvé des dépenses d'immobilisations et de réingénierie d'un montant maximal de 14,7 millions de dollars pour les exercices 2012 à 2018 afin de moderniser l'infrastructure de technologie de l'information de l'Agence.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

5. ENGAGEMENTS DE LOCATION

Les paiements annuels de location effectués aux termes de contrats de location-exploitation relativement à l'ensemble du matériel de bureau, des locaux et des véhicules se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2015	1 903
2016	1 795
2017	1 633
2018	1 365
2019	922
par la suite	279
	7 897

6. ACTIF NET

Lorsque l'Agence a été créée, le solde d'ouverture de l'actif net a été fourni par la province de l'Ontario sous forme de la valeur comptable de l'actif net au-delà des obligations prises en charge.

Les redressements ultérieurs du solde d'ouverture sont attribuables aux frais juridiques qui avaient été prévus avant la création de l'Agence.

7. ÉVENTUALITÉS

a) Litiges

L'Agence est le défendeur dans plusieurs actions en justice qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La plupart des litiges sont couverts par une assurance dont la franchise varie entre 5 000 $ et 100 000 $, selon le moment où s'est produit l'événement ayant donné lieu à l'action et la nature de l'action en justice. Pour l'instant, on ne peut en déterminer l'issue.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

7. ÉVENTUALITÉS *(suite)*

Le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) a déposé une demande devant le Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) relativement aux rajustements salariaux imposés à des employés de l'Agence qui travaillent dans l'une des installations gérées. Certes, on ne peut prédire avec certitude l'issue de ce litige, mais une décision de la CRTO favorable au SEFPO pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de l'Agence.

b) Lettres de crédit

L'Agence a une marge de crédit de 10 millions de dollars auprès de la Banque Royale du Canada. Au 31 décembre 2014, 4,9 millions de dollars de cette marge de crédit avaient été utilisés pour accorder des lettres de crédit à des municipalités, conformément à leur contrat d'exploitation et d'entretien.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

(a) Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

L'Agence doit verser les prestations de fin d'emploi prévues par la loi, les vacances non payées et les indemnités pour accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux futurs a été évalué à 16,3 millions de dollars (2013 – 16,0 millions de dollars), dont un montant de 3,7 millions (2013 – 3,1 millions de dollars) représente un élément du passif à court terme. Le montant imputé à l'état des revenus en 2014 était de 2,0 millions de dollars (2013 – 3,6 millions de dollars) et est inclus dans le poste des salaires et des avantages sociaux de l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

Les avantages sociaux futurs comprennent une obligation estimative de 2,7 millions de dollars (2013 – 3,3 millions de dollars) au titre des indemnités pour accidents du travail. Ce montant a été établi à partir des calculs actuariels les plus récents en date du 31 décembre 2013 fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS *(suite)*

La direction est d'avis que le solde du 31 décembre 2014 ne sera pas sensiblement différent. Tout redressement du solde cumulatif estimé de l'obligation liée à la CSPAAT sera comptabilisé au cours de l'exercice où la CSPAAT en fournira le montant actualisé.

Le coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite et non liés aux régimes de retraite est pris en charge par la province et ne figure donc pas dans les états financiers.

(b) Régime de retraite

Les employés à temps plein de l'Agence participent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (CR-SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province de l'Ontario et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et co-promoteur de la CR-SEFPO, établit les paiements annuels de l'Agence pour les caisses. Comme les promoteurs sont chargés de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables, tout excédent ou déficit actuariel non financé découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne sont ni des actifs ni des obligations de l'Agence. Les paiements annuels de l'Agence, de 4,3 millions de dollars (2013 – 4,3 millions de dollars) sont inclus dans les salaires et les avantages sociaux figurant dans l'état des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net.

(c) Autres

Du fait de la relation de l'Agence avec la province, les opérations suivantes entre apparentés existent :

(i) L'Agence a reçu des revenus de 2,6 millions de dollars (2013 – 2,4 millions de dollars) de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

(ii) L'Agence a reçu des revenus de 2,3 millions de dollars (2013 – 2,4 millions de dollars) du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE. De plus, l'Agence a reçu 0,2 million de dollars (2013 – 0,1 million de dollars) au titre du financement pour l'intervention d'urgence.

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2014

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS *(suite)*

(iii) L'Agence a reçu des revenus de 0,7 million de dollars (2013 – 0,9 million de dollars) du ministère du Développement du Nord et des Mines pour les services de traitement de l'eau et des eaux usées rendus. Ces services ont été fournis à des tarifs concurrentiels, semblables à ceux dont bénéficient d'autres clients de l'AOE.

(iv) Comme il est indiqué dans la note 3c), l'Agence a accordé un prêt de 120 millions de dollars, en cours, à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier.

(v) L'Agence compte sur la province pour traiter la paie et administrer les avantages sociaux, ainsi que pour obtenir des services juridiques et de vérification interne. La province assume certains de ces frais administratifs.

(vi) L'Agence a des comptes créditeurs de 1,6 million de dollars (2013 – 1,5 million de dollars) à l'égard du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour le loyer qu'elle perçoit, déduction faite des impôts fonciers, relativement à un bien-fonds géré pour le compte du ministère.

ONTARIO CLEAN WATER AGENCY
AGENCE ONTARIENNE DES EAUX

Bureaux principaux :

Toronto
1, rue Yonge, bureau 1700
Toronto ON M5E 1E5
Renseignements généraux :
416 775-0500
Téléc. : 416 314-8300

Erin Mills
Sheridan Centre
2225 Erin Mills Parkway
Bureau 1200
Mississauga ON L5K 1T9
Tél. : 905 491-3030

Mississauga
920, avenue East
Mississauga ON L5E 1W6
Tél. : 905 274-6710

Bureaux régionaux :

Région de l'Est
593 Norris Court
Kingston ON K7P 2R9
Tél. : 613 634-6292
Téléc. : 613 634-1942

Région de l'Ouest
1100 Dearness Drive,
bureau 18
London ON N6E 1N9
Tél. : 519 680-1310
Téléc. : 519 680-1390

Région du Nord
335, avenue Euclid
Thunder Bay ON P7E 6G6
Tél. : 807 475-1350
Téléc. : 807 475-1531

Région de Peel Sud
1300 Lakeshore Road East
Mississauga ON L5E 1E9
Tél. : 905 274-1223
Téléc. : 905 274-5906

Région de Waterloo
490 Dutton Drive, bureau B3,
Waterloo ON N2L 6H7
Tél. : 519 885-7022
Téléc. : 519 885-8192

1 800 667-6292
www.ocwa.com

Restez branchés
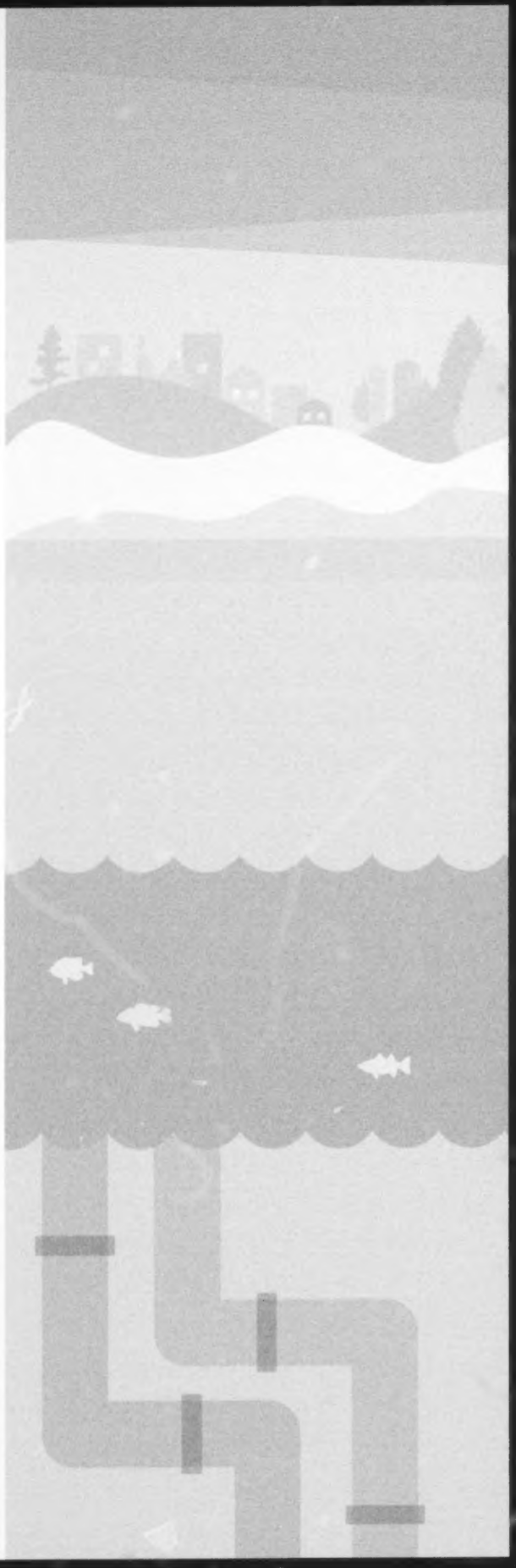
FPO – This report was printed on Enviro100 80lb & Enviro100 70lb text using Eco friendly non-toxic dry toners, by using recycled paper for the printing of this report, it has helped preserved for the future: 4 lbs of water-borne waste was prevented, 637 gallons of waste water flow was saved, 70lbs of solid waste was not generated, 139 lbs of greenhouse gases were prevented and 1.06 M of energy was saved.